

# Les maçons-architectes francs-comtois en Suisse romande. Partie I, La dynastie des maîtres d'œuvre de Lilaz et la fin de la reconstruction des grandes paroissiales et collégiales dans le Pays de Vaud

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **157 (2015)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CHAPITRE 8

# Les maçons-architectes francs-comtois en Suisse romande

### *Partie I*

La dynastie des maîtres d'œuvre de Lilaz  
et la fin de la reconstruction  
des grandes paroissiales et collégiales  
dans le Pays de Vaud

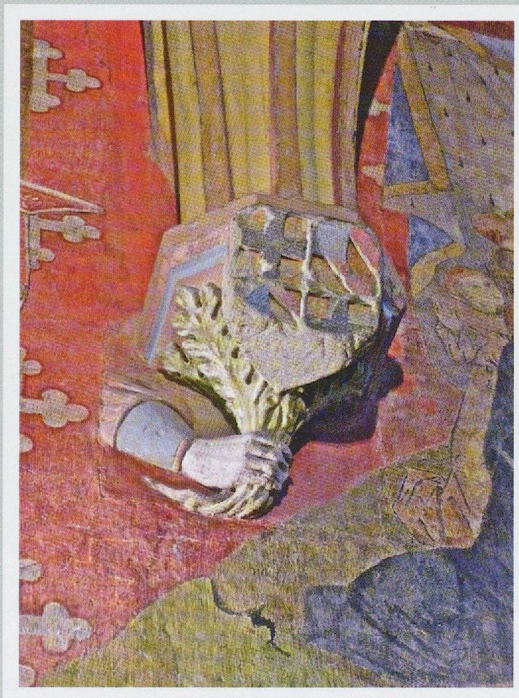




Fig. 462 a. Notre-Dame-de-Romont. Vue intérieure du chœur reconstruit entre 1443 et 1451, avec la grille de 1478 environ et le calvaire des années 1480 et du XVII<sup>e</sup> siècle (photo Yves Eigenmann, SBC Fribourg).

## Deux courants parallèles et un cas particulier

Dans le nord de la Suisse romande, tout à la fin du Moyen Âge, les besoins en artisanats d'art – surtout l'orfèvrerie –, en peinture et en sculpture sont souvent comblés par les ressources des grandes villes de Genève et, dans une moindre mesure, de Lausanne, mais aussi un peu de Fribourg, de plus en plus alémanique<sup>1</sup>, et surtout de Berne<sup>2</sup>. En revanche ce sont des maçons-architectes francs-comtois qui prédominent dans le domaine de la construction, y compris l'architecture religieuse. Dans le nord du pays de Vaud et dans celui de Neuchâtel, on prend alors la main-d'œuvre et parfois les modèles mêmes en Franche-Comté voisine pour les monuments les plus ambitieux: il faut dire que les seigneurs de Chalon et les comtes de Neuchâtel possèdent alors, les premiers, leur seigneurie principale dans le département du Jura, et les seconds, quelques châtelainies dispersées dans l'actuel département du Doubs. Les maçons-architectes de Genève ne percent pas dans ces régions et le Chapitre de Saint-Pierre y a recours même, mais c'est une exception, à un maître d'œuvre «jurassien» pour sa cathédrale: il va en être question d'abord (fig. 463: carte générale).

**Un cas particulier: Hugues Nanc, de Saint-Claude (Jura).** – Nous venons de parler de ce maître-architecte, issu du chantier de l'abbatiale de Saint-Claude, à propos de sa probable participation à la reconstruction partielle de l'église Notre-Dame de Romont dès 1425 (voir pp. 260-261), nous n'y reviendrons pas: ce cas, s'il est avéré, s'inscrirait effectivement dans la prédominance comtoise en architecture dans le Nord vaudois.

En revanche, on doit rappeler ici que Nanc achève l'un des plus gros ouvrages de la 1<sup>re</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle à la cathédrale Saint-Pierre de Genève en construisant, en 1437–1438, les deux tourelles ajoutées à la base du pignon de la façade gothique pour le prix de 432 livres – plus de 700 florins<sup>3</sup>. C'est peut-être pour compenser la concurrence que lui fait directement la chapelle des Macchabées, une collégiale fondée par le cardinal Jean de Brogny et terminée au début du XV<sup>e</sup> siècle, que le Chapitre commande cet ouvrage inspiré de l'apparat militaire de l'abbatiale de Saint-Claude elle-même (voir p. 28). Seules des gravures et des projets d'architecture en donnent encore une idée (fig. 462b et voir fig. 44), la construction du majestueux portique d'Alfieri en 1752–1756 ayant inversé les rapports de domination. Tout ce qu'on peut en savoir, c'est que ces tourelles, de plan octogonal, reposaient sur des encorbellements débordants, au haut de chaînes d'angle en forme de dossier – saillies probablement accentuées dans les dessins – et qu'elles étaient coiffées, encore au XVII<sup>e</sup> siècle, d'un toit en flèche à huit côtés avec arêtes festonnées s'appuyant sur les petits pignons des facettes. On ne sait si cette flèche était en pierre ou simplement en bois.

Selon les dernières recherches, Hugues Nanc avait travaillé entre 1421 et 1438 à l'abbatiale de Saint-Claude<sup>4</sup>. Il habitait encore à Saint-Gervais à Genève en 1439 et y possédait alors un «mas de terre» à Sécheron; il mourut en 1445 ou même avant et ne pouvait donc pas être attesté à l'œuvre du clocher de cette abbatiale encore en 1447, comme on l'a dit<sup>5</sup>. Il venait bien d'un autre grand chantier avant d'exercer son métier à Genève – celui de Saint-Claude justement, entrepris entre 1384 et 1392, sur les instances du pape «genevois» Clément VII, et qui dura une bonne partie du XV<sup>e</sup> siècle, notamment sous la direction du maître Renaud de Beaujeu puis avec son fils Pierre, dès 1435<sup>6</sup>.

On pourrait dire que cet apport de Hugues Nanc, de Saint-Claude, à Genève représente le cas exceptionnel qui confirme la règle!

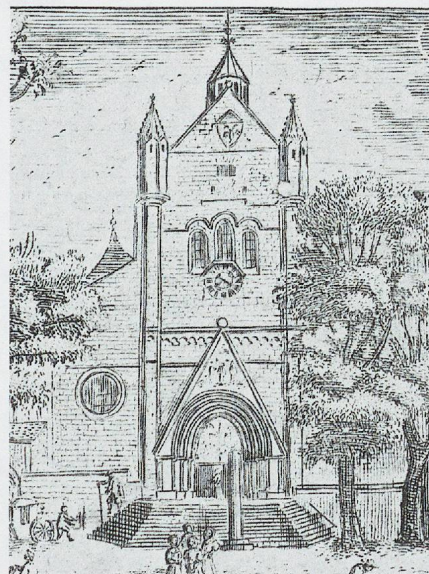


Fig. 462 b. La cathédrale Saint-Pierre de Genève. La façade avec ses tourelles en encorbellement, construites par Hugues Nanc, de Saint-Claude, en 1437-1438: état vers 1675, selon la vue de François Diodati (détail de la gravure: photo CIG/BGE).

## Les Francs-Comtois dans les pays de Vaud et de Neuchâtel

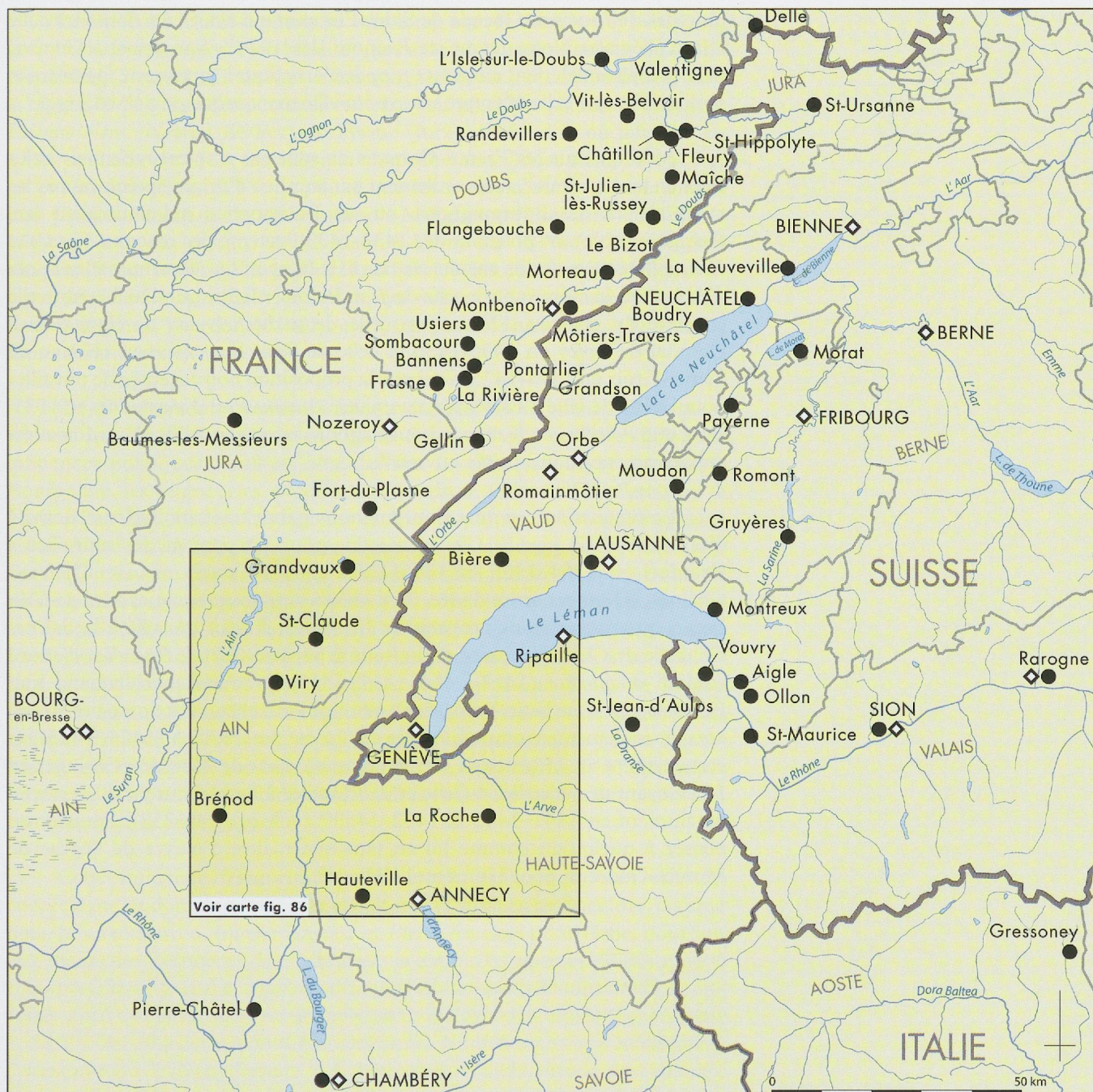
Les activités de quelques-uns de ces maçons-architectes francs-comtois sont parfois attestées et pour l'ancien Pays de Vaud et pour l'actuel canton de Neuchâtel: nous allons en parler ici. Mais il sera question à part, dans un chapitre spécial, de celles de ces artisans qui apparaissent uniquement dans ce dernier, du moins pour l'instant, dans l'état de nos connaissances (fig. 463 et voir p. 387).

*Amiet Buecez (Blocey)*, occupé au château de Valangin en 1430 et aux nouvelles tours de l'enceinte urbaine d'Yverdon, de 1429 à 1432 en tout cas, habite alors cette dernière ville<sup>7</sup>; *Jean de Montjustin (Haute-Saône?)* apparaît sur le chantier de Saint-Laurent d'Estavayer vers 1452 et sur ceux des châteaux de Boudry NE vers 1425 déjà et vers 1450, puis de Môtiers-Travers NE vers 1459<sup>8</sup>; son fils *Michel de Montjustin*, dit «Michel le maçon», à l'œuvre à Neuchâtel dès 1431, s'occupe notamment de la construction d'une tour neuve au «Donjon» de 1441 à 1465, se charge en 1465 de «bâtir les halles de Neuchâtel en forme de cloître», et, sous le nom de *Michel Maczon* sans doute, fait l'expertise de l'ouvrage à exécuter à Saint-Laurent d'Estavayer en 1467 (voir p. 293). On sait de lui qu'il se rend en Flandres en 1453 et que, deux ans plus tard, il engage comme apprenti un franc-comtois, *Huguenin Peletier*, de Vaucluse (Doubs), au diocèse de Besançon, puis d'autres encore en 1467; sa famille poursuit son activité dans la construction à Neuchâtel<sup>9</sup>. *Jean Chollet (Cholet)*, de Pontarlier (Doubs), travaille lui aussi à une tour près de l'entrée du château de Môtiers, à terminer en 1480, et, durant les deux premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le Pays de Vaud, spécialement à Yverdon, souvent en collaboration avec *Pierre Huguet*, de Pontarlier également, comme il va être dit (voir p. 292). Quant à *Jean Drion (Oudrion) le jeune*, de Châtillon-sur-Maîche (Doubs), il construit le grand portail du château de Neuchâtel en 1496 (voir p. 391); il était peut-être parent de ce *Jean Drion* qui avait été déjà expert à Estavayer, lorsqu'on donna le «tâche» des piliers de l'église en 1467 à un autre Franc-Comtois, Jean Prestre (voir p. 283).

D'autres Francs-Comtois ne sont connus pour l'instant que dans le Pays de Vaud lui-même. Cet apport d'outre-Jura, paradoxalement assez précoce par rapport à celui du comté de Neuchâtel<sup>10</sup> (voir p. 387), est un peu analogue à celui qui se manifeste à Fribourg, déjà dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, avec l'installation de *Jean Lottye*, de *Nicolet Girard*, de *Guillaume de Cruce*, tous trois de Saint-Claude (Jura), et de *Jean de Delle* (Territoire de Belfort)<sup>11</sup>, à cette différence près que les origines en sont plus diverses. Dans le Pays de Vaud, cet apport se remarque d'abord et surtout à Payerne, où s'installent, et font souche parfois, des maçons, comme *Mermet Tavel*, originaire de Valentigney, près de Montbéliard (Doubs), attesté dès 1411<sup>12</sup>, *Hugonin Gaborey*, de Saint-Hippolyte (Doubs), mentionné dès 1419 mais qui habita entre 1438 et 1447 à Avenches (voir pp. 270sq.), sans doute aussi *Jean de Lilaz* (Delisle, de Lila, etc.), cité dès 1416, si, comme nous le verrons, le nom «De Lila» indique bien la provenance de L'Isle-sur-le-Doubs (Doubs), dans le diocèse de Besançon (pp. 270 sq.); lui aussi fait souche. Malheureusement on ignore l'origine de son concurrent à Payerne même, portant un patronyme de profession déjà, *Jaquet Maczon*, fils de Girard et bourgeois de la ville en 1411, peut-être ce *Jaquemmet* déjà dit «de Payerne» tout à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle; son seul rapport connu avec la Franche-Comté est qu'il prend en 1411 comme apprenti pour cinq ans Mermet Tavel dont il vient d'être question<sup>13</sup>.

Les maçons comtois jouent parfois un rôle important dans l'architecture militaire du Pays de Vaud, notamment dans les divers travaux exécutés pour les seigneurs de Chalon, aux châteaux de Sainte-Croix, des Clées, de Grandson, d'Orbe et d'Echallens: *Jean de Baulmes-Lemoigne* (Baumes-les-Messieurs, Jura), dès 1426, et ses fils Jean et Claude dès 1429<sup>14</sup>, *Alexandre Vornoz (Vorne)*, de «la Revere» (La Rivière-Drugeon, Doubs), installé à Echallens dès 1428<sup>15</sup>, *Perrin*, de Jougne (Doubs), en 1414–1415 et 1429–1430<sup>16</sup>, *Besençon Favre*, de Maïche (Doubs), en 1434–1435<sup>17</sup>, *Claude Maire*,

Fig. 463. Les maçons et architectes en Suisse romande et dans les régions voisines: leurs origines et leurs lieux d'activité. Carte d'ensemble (données MG et dessin de Marion Berti, Service cantonal d'archéologie, Genève). Voir aussi fig. 86, 292 et 293.



#### ◇ Liste des architectes en activité ici mais étrangers à nos régions

Jacques de Beaujeu, de Lyon, expert à Chambéry  
 Henriet (Bertrand ?), de Lyon, à Bourg-en-Bresse  
 Pierre Buyens, d'Anvers, à Montbenoît  
 Mathäus Ensinger, d'Ulm (?), à Berne et à Ripaille  
 Gilet Franc, de Bruxelles, à Chambéry, Berne et Orbe  
 Guillaume de Galesio, de Rodez (Aveyron), à Romainmôtier  
 Jean de Liège, à Lausanne, Genève et dans le comté de Savoie  
 Pierre Morel, d'Avignon, expert à Anancy  
 Blaise Neyrand, de St-Pourçain en Auvergne, à Chambéry et à Genève

Jean Prindale, de Bruxelles et Dijon, à Chambéry et à Genève  
 Conrad Rahon, de Clermont-Ferrand, à Nozeroy  
 Ulrich Ruffiner, de la Valsesia, à Rarogne VS  
 Colin Thomas, de Dinan et Carpentras, à Genève (?)  
 François de Toiria, Espagnol, à Montbenoît  
 Loys van Boghen, de Bruxelles, à Brou (Ain)  
 Wenzlin (Wenceslaus), de Moravie, à Bienne BE  
 Projet de tour de Paris pour Ripaille

de Gellin (Mouthe, Doubs), de 1440 à 1442<sup>18</sup>, *Nicolas Mathey*, de Fort-du-Plasne (Jura), en 1441–1442 et 1444–1445<sup>19</sup>, *Jacques Richard* avec son fils *Nicolas*, et *Jacques Guiliet*, tous trois de Nozeroy (Jura), en 1473–1474<sup>20</sup>, *Amy Tornier*, d'«Eschalon de la Terre Sainte près de Nantua» (Echallon, Ain), et *François Falevier*, de Viry (Jura), de la Terre de Saint-Claude, près d'Arbent, en 1474<sup>21</sup>.

Souignons ici que c'est justement de Saint-Claude que proviennent certains des maîtres de Fribourg (voir p. 266), mais aussi le maçon *Hugues de Nant*, qui, comme il a été dit, édifie à Genève en 1437–1438 les deux grandes tourelles de l'ancienne façade de Saint-Pierre et qui avait sans doute travaillé à la «collégiale» Notre-Dame de Romont dès 1424<sup>22</sup>. Son appel à Genève, plus exceptionnel, tient aussi aux rapports artistiques (orfèvrerie, peinture et sculpture<sup>23</sup>) que celle-ci entretient avec la ville monastique de Saint-Claude.

Ajoutons que les Francs-Comtois ne sont pas souvent reconnaissables alors en tant que tels<sup>24</sup>, mais seulement par leur lieu d'origine précis ou par les qualifications de «Bourguignons» ou «de Bourgogne», qui pourraient être ambiguës<sup>25</sup>. Notons pourtant dès 1432–1433 l'activité des maçons *Amédée* et *Henri «Borgonyons»*, dits ensuite «lathomi de Burgundia», aux murs d'enceinte d'Aubonne, la même année celle de *Jean Boschet* «de Burgundia» à la nouvelle enceinte du château d'Estavayer, celle de maître *Aymon de Burgundia* à l'hôpital de Vevey en 1435–1436 et celle de *Jean Borgonyon* au château de Sainte-Croix en 1474–1475, ainsi que la proposition non acceptée de travailler pour l'hôtel de ville d'Estavayer, de «maître *Antoine Rossel borgondus*» en 1531, alors que «*Guillaume*, le maçon bourguignon» attesté en 1478 à Yverdon, n'est apparemment qu'un simple ouvrier<sup>26</sup>.

Le recours à de «vrais» Bourguignons paraît très rare: notons l'activité d'un «maître *Guinan de Chalon* maçon» pour un pont et des murailles à Yverdon en 1364–1365 et 1365–1366<sup>27</sup>, s'il ne s'agit pas de Château-Châlon... Dans cet ordre d'idée, il est un cas sans doute unique, celui de *Gilet Franc*, que nous savons provenir de Bruxelles: il avait travaillé à la Sainte-Chapelle de Chambéry, sans doute sous le nom de *Gilet de Bruxelles*, d'abord comme *ymaginator* (1412, 1414, 1417, 1419), avec le franco-flamand Jean Prindale puis avec Janin Franc, également de Bruxelles, sans doute un parent, ensuite seulement comme *lathomus* sur le même chantier (1424, 1425), et certainement au Münster de Berne comme «valet» de Matthieu Ensinger en 1436, avant de s'installer à Orbe et de travailler à Saint-Laurent d'Estavayer, notamment en 1441–1442 et 1452–1453<sup>28</sup> (voir pp. 248–252)! Pourrait-on penser à quelqu'un comme lui en tant que maître d'œuvre de l'église de Montet-Cudrefin pour Humbert le Bâtard?

Remarquons que c'est du Haut-Bugey, dans le Jura savoyard et non comtois, que proviennent les deux «*maçons de la Michaille*» (Ain), qui travaillent à la maison de la Confrérie d'Aubonne en 1454–1455<sup>29</sup>. De même que *Martin Morel*, maçon installé et marié à Avully GE, originaire de Monetier, dans la commune de Champfromier en Michaille, qui reprend d'ailleurs une partie des biens du maçon *Jean de Vignolles*, parti pour Rians, au diocèse d'Aix-en-Provence, et les revend en 1435<sup>30</sup> (voir p. 85).

Plus difficile à localiser reste *Humbert Dubiez*, «*maczon mestre des ouvres de maczonnerie dudit Eschallens*» et demeurant à Echallens entre 1439 et 1441, qui vient de «Montieux» – peut-être, mais ce serait une exception alors, de Monthieux en Dombes (Ain) – et qui exécute «la taille d'une fenestre de chappelle» au château d'Orbe en 1442<sup>31</sup>. Et que dire de

*Pierre Nêret* et de *Pierre Marion* de «Grantvault» en 1441-1442<sup>32</sup>? Sont-ils de Lavaux ou du département du Jura? Plutôt du Jura comtois, puisque d'autres Nêret proviennent de Fort-du-Plasne, dans le canton de Saint-Laurent-en-Grandvaux (voir ci-dessous). Mais que penser de *Jean de Francia*, «maçon d'Yverdon», qui travaille à la halle et à l'«ost» (soit à l'«oculus») de l'église en 1469-1470 et habite encore Yverdon vers 1473<sup>33</sup>?

Les maçons francs-comtois se sont ainsi activés dans le Pays de Vaud, surtout dans une région bien localisée, presque uniquement autour du lac de Neuchâtel (Yverdon, Grandson, Estavayer, Orbe, etc.) et dans la Broye, dans la région de Payerne tout particulièrement (voir pp. 270 sq.), mais aussi, avec *Etienne Nêret* (*Neyret*), de Fort-du-Plasne (Jura), à Moudon où il habite en 1514, se marie en 1515, travaille à la chapelle Saint-Donat en 1518-1519 et est encore attesté en 1521<sup>34</sup>. La pointe que ces francs-comtois poussent, avec Jean Chollet, venant de Pontarlier, jusqu'à Montheron (Lausanne) en 1507 et 1509 en tout cas et sans doute jusqu'à Lutry en 1519-1520<sup>35</sup>, pourrait s'expliquer par le fait qu'ils étaient là au service des couvents bénédictins et cisterciens de Lutry et de Montheron, qui avaient d'importantes propriétés dans la région d'Yverdon (Clendy, etc.), très sensible justement à l'influence franc-comtoise<sup>36</sup>.

Ce «Nord vaudois», comme il est souvent qualifié maintenant, fortement teinté d'apports francs-comtois, à l'instar du comté de Neuchâtel, subit des influences politiques parallèles à ce dernier. En effet, jusqu'aux guerres de Bourgogne, les seigneuries vaudoises (Grandson, Orbe et Echallens) de la Maison des Chalon, dont la «capitale» est Nozeroy (Jura), imbriquées ici dans les territoires savoyards, dépendent elles aussi de la Bourgogne<sup>37</sup> (voir carte fig. 1), et même un couvent comme celui de Romainmôtier compte une partie de ses possessions temporelles en plein Jura comtois, notamment à Bannans et à Sainte-Colombe, dans la région de Pontarlier<sup>38</sup>. Ces relations politiques et territoriales facilitent sans aucun doute les rapports culturels avec l'outre-Jura, la cour des Chalon s'épanouissant spécialement sous Louis de Chalon († 1463) au contact de l'art bourgondo-flamand, comme on le voyait à leur château princier de Nozeroy, et à l'abbatiale cistercienne de Mont-Sainte-Marie, leur nécropole, non loin de la frontière suisse, où, dès 1447 environ et encore en 1457, le fameux sculpteur Jean de la Huerta travaillait aux tombeaux commandés par ce seigneur<sup>39</sup>.

Cette influence franc-comtoise subsistera longtemps, bien attestée, encore dans les domaines religieux et culturel, et aussi en architecture, comme nous le verrons avec *Antoine Lagniaz* et *Pierre Rossiaul* pour Orbe, pourtant aux mains des Bernois et des Fribourgeois depuis les guerres de Bourgogne (voir pp. 295 sq.), et avec *Hugonin Navillet*, de Bannans (Doubs), vers 1538-1540, pour la maison de ville d'Yverdon et malgré la conquête bernoise de 1536<sup>40</sup>. Il en alla de même à Neuchâtel, où les deux principaux maçons-architectes de la «Renaissance neuchâteloise», *Laurent Perroud* et *Antoine Ballanche*, sont encore en 1552 qualifiés de «maçons de Bourgogne»<sup>41</sup>.

Bien des ouvrages exécutés par des Francs-Comtois échappent à notre connaissance, soit qu'ils n'apparaissent pas, ou en tout cas pas comme tels, dans les documents, soit qu'ils aient disparu. Nous allons quand même essayer d'en regrouper une série ici, en faisant sa part à l'attribution stylistique, à propos de laquelle il convient pourtant de noter d'emblée, sauf dans l'exception que constitue l'œuvre d'Antoine Lagniaz (voir p. 295 sq.), le peu de traits typiques importés à coup sûr, et donc l'importance, une fois encore, de la recherche «sociologique» de base.



## Jean de Lilaz I et II, Hugonin Gaborey et la reconstruction du chœur de Notre-Dame de Romont; Claude de Lilaz

D'après nos connaissances actuelles, Jean de Lilaz (de Lila, de Lyle, de Lylaz, de Lislaz, etc.) peut passer au milieu du XV<sup>e</sup> siècle pour le meilleur maçon-architecte du Pays de Vaud. Le problème, c'est que, selon les recherches de Daniel de Raemy, il y a deux Jean de Lilaz successifs<sup>42</sup>, probablement père et fils. Le premier attesté à Payerne, dont il est bourgeois et où il possède une maison déjà en 1419<sup>43</sup>, et dans ses activités professionnelles de 1417 – année où il marie sa fille – à 1440 ou même plus tard<sup>44</sup>; le second, attesté à Payerne aussi, de 1440 à sa mort en 1475/1477<sup>45</sup>. Mais ils ont pu travailler ensemble quelques années durant, comme Claude de Lilaz, fils de Jean junior, maçon également, le fera ensuite avec son père, de 1469–1470 à 1474–1475.

Cette petite dynastie de maçons-architectes est sans doute d'origine franc-comtoise, bien qu'on n'en ait pas la preuve formelle. Mais il existe dans la région des immigrés originaires de «Lilaz», au diocèse de Besançon, soit de L'Isle-sur-le-Doubs<sup>46</sup> (Doubs). Payerne est en tout cas un lieu où se regroupent les maçons francs-comtois, dont notamment *Hugonin Gaborey*, le collaborateur de Jean de Lilaz I à Montagny-les-Monts en 1440 et de l'un des deux Jean de Lilaz à l'église de Romont même en 1447 (voir p. 272). Habitant Payerne d'abord et installé à Avenches entre 1438 et 1447, où il mourut bien avant 1486, Gaborey est lui-même expressément dit originaire de Saint-Hippolyte (Doubs), dans le diocèse de Besançon<sup>47</sup>, non loin de l'Isle-sur-le-Doubs. Attesté de 1419 à 1451, il n'est pas connu dans ses autres ouvrages; il appartient probablement à la génération de Jean de Lilaz I.

L'activité de celui qu'on peut considérer comme *Jean de Lilaz II* se limite en règle générale au nord du Pays de Vaud. Hormis sa participation très probable à la reconstruction du chœur de Romont, il collabora donc, avec Hugonin Gaborey et Pierre d'Aumont, de Payerne, à la restauration du château et de l'église de Montagny-les-Monts (vers 1450) et, avec Henri Gaillard, maçon du lieu aussi, au pignon et au grand oculus de l'église d'Estavayer en 1456-1457, où il n'avait pas accepté de travailler trois ans auparavant<sup>48</sup>. Il y avait laissé un tel souvenir qu'en 1462, quand il fut question d'élever les piliers de la nef, on décida de demander d'exécuter cet ouvrage, qu'il n'entreprit donc pas lui-même, à «un bon maçon comme Jean de Lilaz»<sup>49</sup>. D'après les documents, il construisit ensuite un «boulevard» à Morat<sup>50</sup> (1465), puis, souvent avec la collaboration de son fils Claude, les grandes halles et l'«ost», soit la rose ou l'oculus, de la paroissiale Notre-Dame<sup>51</sup> (1469–1472) à Yverdon (disparu); avec son fils et *Pierre Jenet*, il éleva une tour et un «belluard» à Moudon après y être venu, l'année précédente, «pour dicter les belluards de la ville»<sup>52</sup> (1474–1475), tout en exécutant de petits travaux à Payerne même<sup>53</sup>. Sa notoriété était si bien établie qu'on le trouve comme expert pour le choix des piliers de la nef de Saint-Laurent d'Estavayer<sup>54</sup> (1467), collaborant aux visites de bâtiments ducaux du Pays de Vaud<sup>55</sup> (1463), taxateur à l'achèvement de la chapelle Saint-Claude à Moudon<sup>56</sup> (1465–1466) et surtout participant à la consultation qui précéda la reprise des travaux du clocher de Saint-Nicolas à Fribourg, où il fut accompagné là explicitement aussi par son fils Claude en 1470<sup>57</sup>. Il faut dire que, depuis 1463, il était «maître des œuvres» du duc, et qu'il fut ensuite, dès 1472 en tout cas, celui de Jacques de Savoie, comte de Romont<sup>58</sup>.

Comme il a déjà été dit, on peut reconstituer une partie de son œuvre par la méthode stylistique, notamment par la comparaison des profils et des motifs décoratifs, dont les culots à mains (voir pp. 280-281) et ceux à feuilles lancéolées. On retrouve ainsi son empreinte non seulement au chœur de l'église de Romont (1447-1451), qui lui est bien attribué par les documents, mais, comme on va le voir, également à la chapelle de Grailly à l'abbatiale de Payerne (peu avant 1458), à celle des Loys à l'église de Granges-près-Marnand (après 1453), à l'église de Treytorrens (à achever vers 1463) et à la chapelle Saint-Claude à l'église de Moudon<sup>59</sup> (1465-1466).

A cette époque, la modénature des nervures des voûtes de ce groupe très localisé est formée essentiellement d'un tore à listel flanqué de cavets puis de chanfreins. Le motif provient apparemment de Fribourg, où il caractérise les voûtes des nefs, du XIV<sup>e</sup> siècle, et se rencontre aussi au cloître de Romainmôtier, à l'église de Montet-Cudrefin, avant 1443, et à Chavornay. Rare alors, en dehors de la Broye et de ses abords<sup>60</sup>, cette modénature y sera reprise dès le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle (chapelle de Rive et chœur de Saint-Laurent à Estavayer, Notre-Dame de Romont et Sainte-Catherine à Morat) et très sporadiquement ailleurs dans nos contrées (dans la région lémanique: Hermance, Commugny; dans la vallée du Rhône: Aigle, Loèche, Géronde; dans le Doubs: La Rivière, etc.).



Fig. 464. Notre-Dame-de-Romont. Le chevet reconstruit entre 1443 et 1451, notamment par Jean (II?) de Lilaz et Hugonin Gaborey (photo Yves Eigenmann, SBC, Fribourg).

## La reconstruction du chœur de Notre-Dame de Romont (1443–1451)

Il a été question plus haut de la reconstruction partielle de la nef de Notre-Dame de Romont dès 1429 (voir pp. 253–260), mais l'entreprise était loin d'être achevée et fut sans doute interrompue en 1434 par le grand incendie de la ville même. Cette année-là déjà, l'évêque de Lausanne, Jean de Prangins, d'ailleurs ancien curé de Vuisternens-devant-Romont au tout début du siècle (1403, 1405), publie des indulgences en faveur de ceux qui contribueront à la reconstruction de l'église et de l'hôpital de Romont, tous deux atteints par le feu; le pape Eugène IV fait de même avant mars 1435<sup>61</sup>, non sans que ce geste soulève des problèmes avec le couvent de la Fille-Dieu, qui recueille aussi alors des fonds pour sa restauration. Mais c'est une autre histoire<sup>62</sup>.

Les documents manquent pour connaître exactement les ouvrages effectués dans ces dures années-là. On peut supposer qu'on procéda d'abord à des réparations indispensables aux charpentes et aux toitures, les premières touchées en cas d'incendie, ainsi qu'aux verrières<sup>63</sup>, et qu'on consolida les murs, qui n'avaient pas dû subir beaucoup de dégâts, sauf autour du clocher, fortement endommagé en tout cas au niveau du beffroi, puisqu'il en fallut refondre toutes les cloches<sup>64</sup>. Ensuite seulement on reprit les travaux de reconstruction, mais, très probablement, non dans l'ordre prévu initialement (voir p. 254).

La nomination d'un «recteur général de la Fabrique» par la ville en octobre 1440 en marque sans doute une première étape<sup>65</sup>. Deux ans plus tard, les soins se portent vers le chœur, en partie irrécupérable apparemment; on en profite, selon les investigations archéologiques, pour l'agrandir vers l'est et pour en surélever les voûtes<sup>66</sup>. Le 3 janvier 1443 (nouveau style), une convention est passée avec un maçon de Romont, Mermet Givel, pour le reconstruire «selon la forme indiquée», qui n'est malheureusement pas rapportée dans l'acte. Les maçons sont peu payés: 3 sous par jour, frais compris, pour Mermet Givel et 14 deniers pour son fils Pierre, outre un vêtement valant 60 sous par année; la ville doit leur procurer d'autres ouvriers selon les besoins<sup>67</sup>. Ce ne sont donc très vraisemblablement pas les Givel, artisans sans notoriété, qui ont projeté la nouvelle extension, touchant surtout la travée du sanctuaire, et la surélévation des voûtes, mais, sur des projets qui n'étaient pas les leurs, ils ont entrepris d'implanter le nouveau chœur avec ses profonds contreforts diagonaux et à monter une partie de ses murs aux larges parements bien appareillés, peut-être jusqu'aux rares jours, nettement archaisants. Ils abandonnèrent bientôt cet ouvrage, qui dépassait sans doute leurs compétences, sans pour autant cesser de travailler pour la ville, et même, en ce qui concerne Mermet, d'être qualifié en 1454 encore d'«ouvrier de la Fabrique»<sup>68</sup>.

L'ouvrage fut repris quatre ans plus tard par deux maîtres maçons de la Broye, *Hugonin Gaborey*, d'Avenches, franc-comtois d'origine, et *Jean de Lilaz*, de Payerne, dont le second, nous l'avons dit, peut être considéré comme le meilleur maçon vaudois de l'époque<sup>69</sup> (voir p. 270). La convention passée le 11 juin 1447 entre le Conseil de la ville et les maîtres d'œuvre table cette fois-ci sur un prix forfaitaire, 507 florins de petit poids, et donne enfin des détails sur le programme, sans être pourtant entièrement claire. Gaborey et Lilaz doivent achever et mener à bien la «maçonnerie» à leurs frais, y compris échaffaudage et cintres, et cela englobe le chœur et la tour de l'église, «sellon l'ouvrez qui est commenciez», avec les murs latéraux, les croisées d'ogives et les voûtes du chœur ainsi que ceux du clocher et les «arcs nécessaires eis dictes votes» (formerets, doubleaux); mais cela concerne aussi la sacristie qui restait à voûter et dont le mur oriental inachevé et les fenêtres étaient encore

à faire «jusque en l'aul douz pignyet (pignon) sellon ce que le teil (toit) le requiert». Il leur faut aussi – mention intéressante – «plastry bien adroit sellon ce que l'ouvrez le requiert». De son côté, la ville doit fournir la pierre, la chaux, le sable et le bois pour les engins de levage et les auges pour faire le mortier. A commencer en novembre de la même année, le travail devait être achevé dans les deux ans (voir Annexe: document n° 3) (fig. 462 a et 464).

Les comptes de 1446-1447, conservés par bonheur, confirment la passation de cette convention mais sans détails, et indiquent qu'il fut levé alors un impôt spécial pour l'église<sup>70</sup>. Le solde des paiements aux deux maçons eut lieu en juillet 1450, prouvant que les délais avaient été pratiquement respectés, ce qui paraît plutôt rare<sup>71</sup>. L'évêque vint bénir l'église et le cimetière en juin 1451, avant de faire procéder à la visite pastorale en 1453; il ressort du procès-verbal de cette dernière que, malgré la fin du gros œuvre du chœur, il aurait manqué en tout cas encore tabernacle mural, piscine liturgique et fonts baptismaux, et surtout qu'on devait continuer les travaux de l'église sans délai<sup>72</sup>. On installe un «pont», sur le chœur notamment, en 1451-1452 et, en 1453-1454, il est question de sa couverture en même temps que de celle du clocher; il existe un «vitrage» provisoire en 1454<sup>73</sup>. Au printemps 1456, la ville demande un délai pour exécuter les ordonnances de la récente visite pastorale<sup>74</sup> et l'autel majeur est béni seulement le 31 décembre de cette même année par François de Fuste, évêque de Grenade, vicaire général de l'évêque de Lausanne<sup>75</sup>. Le chœur ne recevra ses vitraux qu'en 1459, ses stalles, vers 1468 et ses grilles, vers 1478<sup>76</sup>.

**Description.** – Malgré sa grande simplicité, ce chœur offre des éléments fort intéressants pour la typologie. Les clefs de voûtes montrent, à l'est, les armes de Romont, confirmant bien la maîtrise de l'ouvrage par la ville elle-même (fig. 465), et, à l'ouest, le sigle de Marie («MR»), très refait apparemment, à laquelle l'église est dédiée<sup>77</sup>. Les croisées d'ogives ont des formerets et des doubleaux d'un même type de mouluration – tore à listel en pointe, dégagé par des cavets suivis de chanfreins – qui sera repris dans la nef postérieurement (voir p. 499).

Elles reposent, ce qui est plutôt exceptionnel pour un chœur, mais seulement dans la travée orientale, sur quatre culots, qui s'ornent tous d'un bouquet de feuilles en fers de lance (fig. 466), qu'on retrouve également dans une chapelle de l'église de Treytorrens VD (voir fig. 469). C'est un des types de culot dont l'étude, accompagnée de celle des profils notamment, permet de reconstituer hypothétiquement une partie de l'œuvre de Jean de Lilaz (II), qui a dû travailler également non seulement à la petite mais élégante église de Treytorrens (milieu du XV<sup>e</sup> siècle), mais aussi à Saint-Etienne de Moudon (chapelle Saint-Claude, 1465-1466) et à l'église de Granges-près-Marnand (chapelle de Loys, après 1453) (voir pp. 275–281).

La baie axiale pose davantage de problèmes (voir fig. 462 et 464). D'abord, on peut se demander si, comme la fenêtre sud du sanctuaire, étroite et très haute quant à elle, elle appartient bien au projet mis en œuvre dès 1443 ou si elle est l'ouvrage des deux maçons broyards qui ont achevé l'église de 1447 à 1450<sup>78</sup>. Il est impossible de répondre à cette question, que ce soit par les documents ou par la méthode comparative. Le fait est que cette baie constitue par son caractère archaïsant un cas unique dans toute la région, y compris loin hors des frontières. C'est l'aboutissement d'un type roman à doubles fenêtres surmontées d'un oculus, comme on en voit un beau cas à l'église Notre-Dame de Nyon, type repris plus monumentalement, en habits gothiques, avec fenêtres à remplages et oculus développé, bien détaché, dont le seul exemple régional connu est à l'église des Chanoines du Grand-Saint-Bernard à Meillerie, dans le Chablais savoyard (vers 1300)<sup>79</sup>. A Romont, les

C'est le moment de verser au dossier une phrase énigmatique tirée de la convention de construction du chœur de 1447 (annexe, n° 3), qui pourrait concerner cet arc doubleau: les maçons doivent faire «auxi lars pour appoyer dysus laz chappallaz de Sain Nycolas lautre ars de la dicte vote en qui endroit»: la chapelle Saint-Nicolas s'identifie bien à la travée orientale du bas-côté sud de la nef et il doit s'agir ici de l'extrémité nord-est de cette dernière, vers l'angle de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, accolée au chœur actuel. Il est donc probablement question ici de ce doubleau...

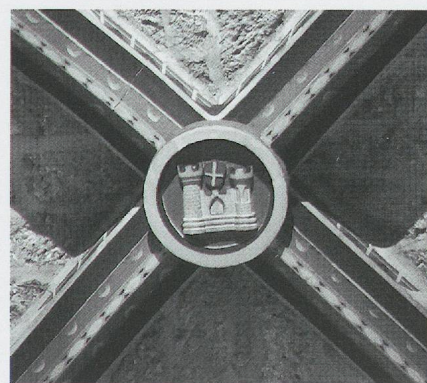


Fig. 465. Notre-Dame-de-Romont. La clef de la croisée d'ogives orientale du chœur, aux armes de la ville de Romont, 1447-1451 (photo MG, 2012).



Fig. 466. Notre-Dame-de-Romont. Un des culots du chœur à bouquet de feuilles en «fer de lance» et retombée des croisées d'ogives du milieu du mur nord, 1447–1451 (photo MG, 2012).

Fig. 467. Notre-Dame-de-Romont. La retombée nord des voûtes du chœur et de la nef sans arc triomphal marqué, sinon par un doubleau plus fort que les ogives, et sans culots, 1447–1451 (?) (photo MG, 2012).

deux longues fenêtres jumelées, ménagées à l'extérieur et à l'intérieur dans un profond ébrasement en gorge, montrent chacune deux lancettes trilobées sous accolade portant un quadrilobe, et l'oculus, percé de la même façon au-dessus de leur écoinçon, s'orne d'un trilobe; leur tracé est souligné par une petite moulure torique, qui disparaîtra dans les baies de la nef et dans celle, postérieure elle aussi, de la travée occidentale du chœur (voir pp. 500 sq.). On peut se demander si cet archaïsme ne résulte pas de la reprise, à peine modernisée, des dispositions des ouvertures du chœur du XIII<sup>e</sup> siècle. A moins qu'il ne provienne de la crainte de trop alléger le mur extrême, placé dans la position la plus délicate, comme l'indiquent bien l'implantation et la profondeur des contreforts en diagonale qui l'appuient (voir fig. 464).

**Un seul espace.** – L'«originalité» la plus monumentale de Romont, qui n'est en fait que le retour, un siècle et demi plus tard, au parti de Moudon, consiste en l'unification de l'espace dans l'axe est-ouest (chœur-nef), sans transept bien sûr, mais surtout sans un arc triomphal vraiment architecturalement marqué<sup>80</sup> (voir fig. 462). Cette unification s'exécute malgré la légère différence de largeur du chœur, un peu plus étroit – déjà confirmée lors de la construction du clocher avant 1337 et de la chapelle Saint-Jean-Baptiste en 1344<sup>81</sup> – et du côté sud de la nef édifiée seulement dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, ce qui aboutit au léger non-alignement des clefs de voûtes.

La hauteur du chœur, autour de 13,30 m, qui sera grosso modo celle de la nef également, avait-elle été décidée vers 1443 ou 1447 seulement, ou était-elle déjà donnée par le projet de l'élévation de la nef de 1425 environ, en bonne partie réalisé sans doute au nord? Et, corollairement, de quand date l'idée de la suppression de l'arc triomphal, malgré l'emprise visible du clocher au nord, mais comme effacé par les retombées des croisées en pénétration directe dans les murs, les seules de la nef et du chœur – y compris celles du fort doubleau qui en serait l'unique signe distinctif<sup>82</sup> (fig. 467) – et donc à quand remonte l'unification spatiale de l'intérieur de l'église?

A l'époque de la construction du chœur, ni le Münster de Berne, où le chœur est «fermé» à l'ouest encore sous Matthäus Ensinger<sup>83</sup>, ni son épigone au moins partiel, Saint-Benoît de Biemme, achevé vers 1470<sup>84</sup>, ne suivent cette conception spatiale unitaire, déjà revivifiée pourtant par l'architecture gothique «moderne», notamment en Franche-Comté, d'abord à Saint-Claude (voir fig. 53), et auparavant déjà en Auvergne, à La Chaise-Dieu, elle-même inspiratrice de Saint-Claude<sup>85</sup>. Il est difficile, à notre avis, de voir à Romont une reprise de l'entrée du chœur qui serait contemporaine du voûtement beaucoup plus tardif de la nef.

Quant à la couverture des toitures, il paraîtrait qu'on ait employé de la tuile déjà en 1436, comme dans bien des maisons de la ville, après le grand incendie de 1434<sup>86</sup>. On en amène pour l'église depuis la tuilerie locale en tout cas en 1455-1456<sup>87</sup>. La sacristie était utilisable en 1456 et l'on note au début du XVI<sup>e</sup> siècle l'existence d'une «chambre» sur sa voûte<sup>88</sup>.

Pour le dire en conclusion, *le clocher*, quant à lui, dont on prévoyait aussi la restauration en 1447, ne fut achevé que vers 1633-1634, par des maçons lombards mais selon une typologie tout à fait gothique, dont l'histoire est donnée à propos du clocher de Saint-Martin de Vevey (voir p. 510)<sup>89</sup>.

**L'église Saint-Jean-l'Évangéliste de Treytorrens (avant 1453, encore inachevée en 1463).** – Bien qu'une chapelle, filiale de Combremont et de Murist, soit déjà mentionnée lors de la visite pastorale de 1416, probablement celle dédiée à Saint-Nicolas, l'église dans son état actuel est manifestement plus tardive<sup>90</sup>. Elle est probablement de peu antérieure à la visite de 1453, qui, dans cette *ecclesiam seu capellam de Tretores*, déjà accompagnée d'un cimetière, exige de vitrer les fenêtres du chœur, de faire en bois la porte de l'église et d'orner le tabernacle mural, déjà existant, d'une peinture du Christ-Eucharistie; mais, en 1463, on sait que la «chapelle de Treytorrens fondée récemment» devait être encore parachevée et les habitants disent, en 1571, qu'ils l'avaient bâtie «à leurs frais»<sup>91</sup>. Son vocable est attesté en 1513<sup>92</sup>. Comme la modénature des parties conservées offre des analogies frappantes avec d'autres édifices religieux de Jean de Lilaz (voir p. 271), on peut l'attribuer sans trop d'hésitation à ce maçon-architecte (voir ci-dessous).

C'est la plus belle «chapelle» villageoise de nos régions, d'une simplicité soignée et d'une élégance unique, percée pourtant de rares baies (fig. 468). Le chœur de 4,20 m sur 5,50 m dans œuvre, un peu plus étroit et plus petit que la nef, est construit en un bel appareil de grès de La Molière, avec soubassement limité par un cordon-larmier mais sans aucun contreforts. Il se couvre d'une croisée d'ogives avec formerets et clef montrant l'Agneau pascal dans un anneau torsadé, et en pénétration directe dans les colonnes engagées; les nervures sont profilées en tore à listel suivi de cavets et de chanfreins: profil bien diffusé ici dès le tournant du XIV<sup>e</sup> siècle et durant tout le XV<sup>e</sup>, notamment dans tous les ouvrages attribuables à Jean de Lilaz, et repris exceptionnellement dans l'élégant arc triomphal, comme à la chapelle Saint-Claude de Moudon. La fenêtre axiale offre un remplage recomposé lors de la grande restauration de 1906 (fig. 470).

A noter ici qu'un de nos amis, archéologue médiéviste averti, penserait plutôt que la nef de l'église daterait de l'époque de la construction de la façade.



Fig. 468. L'église Saint-Jean-l'Évangéliste de Treytorrens VD, vers 1453/1463, attribuable à Jean de Lilaz, sauf la façade (?). Vue du sud-ouest (photo Claude Bornand).

La nef carrée, de 7,15 m de côté, se couvrait à l'origine d'un berceau lambrissé dont les éléments charpentés étaient bien conservés en 1902<sup>93</sup> et qui a été reconstruit peu après. Elle offrait, dans trois de ses angles, des chapelles architecturales (fig. 472, 469-470). Les deux situées aux angles orientaux, voûtées d'ogives retombant en sifflet dans les murs et dans une svelte colonne libre, sont éclairées par une petite fenêtre en arc brisé, mais seule la chapelle du nord est ancienne (sauf le couronnement), l'autre ayant été entièrement reconstituée en 1906. L'angle nord-ouest garde dans ses murs les traces des formerets de la croisée d'une autre chapelle de même type, munie, quant à elle, d'une fenêtre à remplage à deux formes en accolade trilobée portant un quadrilobe à pointe, et conservant également un culot à feuilles lancéolées, éléments tous deux proches de ceux du chœur de Romont de 1447-1451, donc également dans la manière de Jean de Lilaz (fig. 466). Une chapelle Saint-Nicolas, privée, existait déjà en 1463 en tout cas – aurait-elle remplacé le premier lieu de culte dédié au même saint qui aurait donc pu précéder l'église<sup>94</sup>? – et une autre, dédiée aux Dix mille Martyrs, fut fondée en 1516<sup>95</sup>.

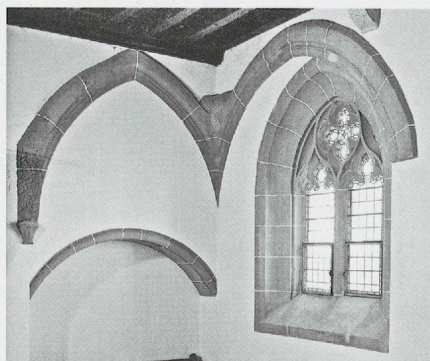


Fig. 469. L'église Saint-Jean-l'Évangéliste de Treytorrens VD, vers 1453/1463, attribuable à Jean de Lilaz. Vue intérieure des vestiges de la chapelle nord-ouest (photo Claude Bornand).

La façade, avec son pignon à redents surmonté d'un clocher-arcade à deux baies en plein cintre, couvert de dalles légèrement incurvées, avec replat pour recevoir une croix de pierre, d'un raffinement rare, pourrait être plus tardif que le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Il est évident en revanche que le portail monumental, cas peu fréquent dans les campagnes et offrant même un riche décor, se place, par comparaison, dans les années 1520, peut-être plus précisément 1526, date d'une des deux cloches. Orné de moulures toriques à listel qui se croisent à leur sommet et s'appuient sur des bases complexes, il



Fig. 470. L'église Saint-Jean-l'Évangéliste de Treytorrens VD. Vue vers le chœur attribuable à Jean de Lilaz (photo Claude Bornand).

est encadré exceptionnellement par des pilastres gothicisés à pinacles terminés en fleurons et par une archivolt en accolade à crochets végétaux et aussi à fleuron (fig. 468 et voir fig. 1103).

Ce qui fait surtout l'intérêt typologique de cette petite église, c'est qu'elle s'inscrit dans la tradition lointaine des *chapelles-baldaquins*, très peu répandue dans nos régions, sinon à Granges-près-Marnand, dont il va être question, et à l'église paroissiale de Payerne plus tard, au XVI<sup>e</sup> siècle. Déjà apparue sous une forme insolite, comme une «galerie-baldaquin», à l'église Saint-Jean de Fribourg au dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>96</sup>, elle connaît en revanche en Franche-Comté, au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, un aboutissement très monumental à la grande collégiale de Dole (Jura), où ces chapelles, majestueuses, s'inscrivent dans les angles orientaux des larges croisillons du transept.

**La chapelle des Loys à l'église de Granges-près-Marnand.** – Décrire les chapelles-baldaquins de Treytorrens amène donc à parler de la chapelle des Loys à Granges-près-Marnand, qui en reprend le type par sa disposition en partie en saillie à l'extérieur et surtout à l'intérieur de l'église (fig. 471). Imposante par sa situation plus que par sa superficie – 4 m sur 2,80 et 4,40 m de haut environ dans l'œuvre – elle est couverte d'une simple croisée d'ogives à pénétration directe dans les murs et les supports; prise dans l'angle entre l'ancienne sacristie et le mur nord de la nef, elle s'ouvre sur la nef actuelle par deux arcades en arc brisé appuyées à une forte pile octogonale, l'arcade occidentale donnant à l'origine sur la chapelle voisine des Saints Michel et Eloi, démolie vers 1680 pour l'élargissement de la nef<sup>97</sup>. L'histoire indique seulement que des peintres y travaillaient en 1683 et ont dû y laisser le décor, restauré lors des grands travaux de l'église en 1970–1974, qui correspond aux armes peintes sur la clef de voûte, écartelées des Loys et de leurs alliances<sup>98</sup>.

La modénature à tore à listel suivi de cavets et de chanfreins évoque celle des ouvrages de Jean de Lisle (voir p. 271). De plus un support en forme de main portant un culot à statue appartient bien à la série de ces ouvrages un peu particuliers qu'on trouve, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, notamment dans la même région, aux culots de voûtes à Romont, à Moudon et à Payerne, en partie de lui ou d'artisans issus de son atelier (voir pp. 280–281). A noter encore, cas rare aussi, le lavabo liturgique en accolade taillé dans le bas du piédroit adossé à l'arc triomphal.

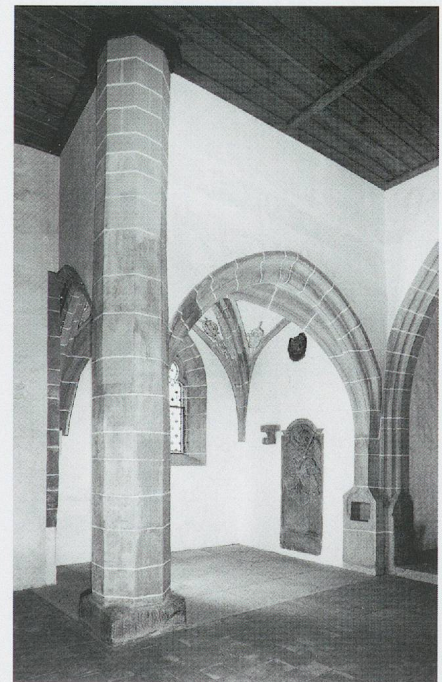


Fig. 471. La paroissiale de Granges à Granges-près-Marnand. La chapelle-baldaquin des Loys, du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, attribuable à Jean de Lilaz (photo Fibbi-Aeppli).



*Héraldique ambiguë!*

Sans les documents, il serait difficile de suivre les étapes de ces chantiers: l'héraldique pourrait être trompeuse, les Goumoëns et les Grailly, dont les Bonivard avaient «relevé» les armes en acquérant leur seigneurie de Grilly, dans le pays de Gex (Ain), ayant les mêmes meubles – «à la croix chargée de cinq coquilles» – mais pas les mêmes émaux, ici simplement peints<sup>104</sup> (voir aussi *Corbonod*, p. 143).

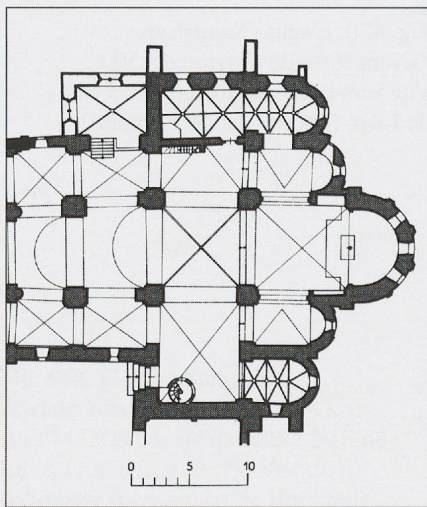


Fig. 472. L'abbatiale de Payerne. Le plan du chevet de l'église avec les deux chapelles flamboyantes de Grailly et de Goumoëns/Bonivard, vers 1458 et 1513 (extrait du *Kunstführer durch die Schweiz*, 1976).

**Les chapelles de Grailly et de Goumoëns à l'abbatiale de Payerne (vers 1458).** – Si ces chapelles sont bien l'œuvre des bons maçons-architectes de Lilaz, qui, déjà installés sur place, y ont certainement collaboré, elles montreraient par leur voûte le degré d'assimilation de la nouvelle mode gothique qu'ils avaient atteint peu après le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, dans cette étape cruciale d'un «Renouveau flamboyant», enfin accepté dans toutes nos régions et dans toutes ses dimensions. C'est d'autant plus remarquable qu'elles furent carrément intégrées dans les deux chapelles romanes à absidioles situées aux extrémités du chevet de cette vénérable abbatiale (fig. 472), et couvertes alors de croisées d'ogives reposant sur des culots en bouquet qui offrent en forte saillie leurs écus armoriés, encore bien visibles dans celle du sud, et enrichies de liernes festonnées en accolades, mais sans formerets (fig. 473). Du fait de ce décor, unique ici, elles apparaissent comme un lointain écho des chœurs, alors plus que cinquantenaires, d'Avignon, qui avaient déjà inspiré par ailleurs la chapelle des Macchabées à Genève (voir fig. 73). La modénature est proche en tout cas de celle qu'utilise Jean de Lilaz avec son tore à listel flanqué de cavets et de chanfreins<sup>99</sup> (voir p. 271).

*La chapelle Saints-Jean-Baptiste-et-Evangéliste* a été fondée peu avant 1458 par Jean de Grailly, moine de Payerne et prieur de Villars-les-Moines, qui élit alors sépulture dans la chapelle qu'«il a réédifiée et réparée», explicitement localisée au sud-est, entre celle de Saint-Pierre, déjà la sienne, et la salle capitulaire du couvent<sup>100</sup>. C'est la mieux conservée: elle a gardé ses culots scutifères délicatement sculptés, dont deux montrent une main tenant un bouquet (fig. 477 a-b et voir vignette p. 263), et elle est entièrement couverte de peintures murales, restaurées en 1983<sup>101</sup> (voir fig. 475). Le fondateur lui-même s'est fait représenter agenouillé au pied de la Trinité en forme de *Gnadenstuhl*, dans la grande peinture qui en surmonte l'entrée et il a multiplié les armes familiales sculptées sur les clefs de voûtes – à part l'Agnus Dei du sanctuaire (fig. 473) – et sur les culots, bien identifiées par ses alliances<sup>102</sup>.

Quant à la *chapelle des saints Fabien et Sébastien*, certainement celle de noble Jean de Goumoëns, elle a remplacé un autel qui existait déjà en 1444 et à côté duquel il avait obtenu, en 1451, un emplacement pour sa sépulture; en

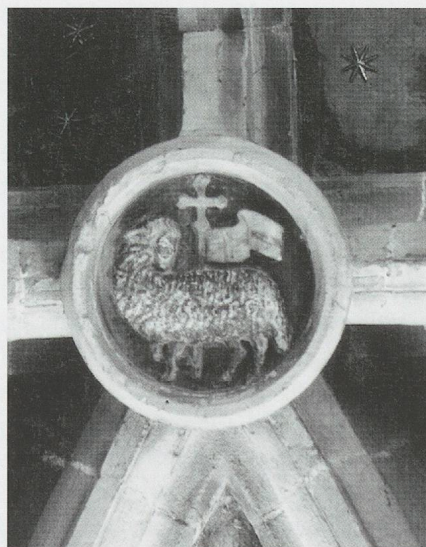


Fig. 473. L'abbatiale de Payerne. La chapelle Saints-Jean-Baptiste-et-Evangéliste, fondée peu avant 1458: la clef de voûte à l'Agnus Dei, avant restauration (photo MG, 1969).



Fig. 474. L'abbatiale de Payerne. La chapelle des saints Fabien et Sébastien, de noble Jean de Goumoëns, vers 1451/1458: une partie de la voûte à lierne en accolades enjolivées (photo MG, 2011).

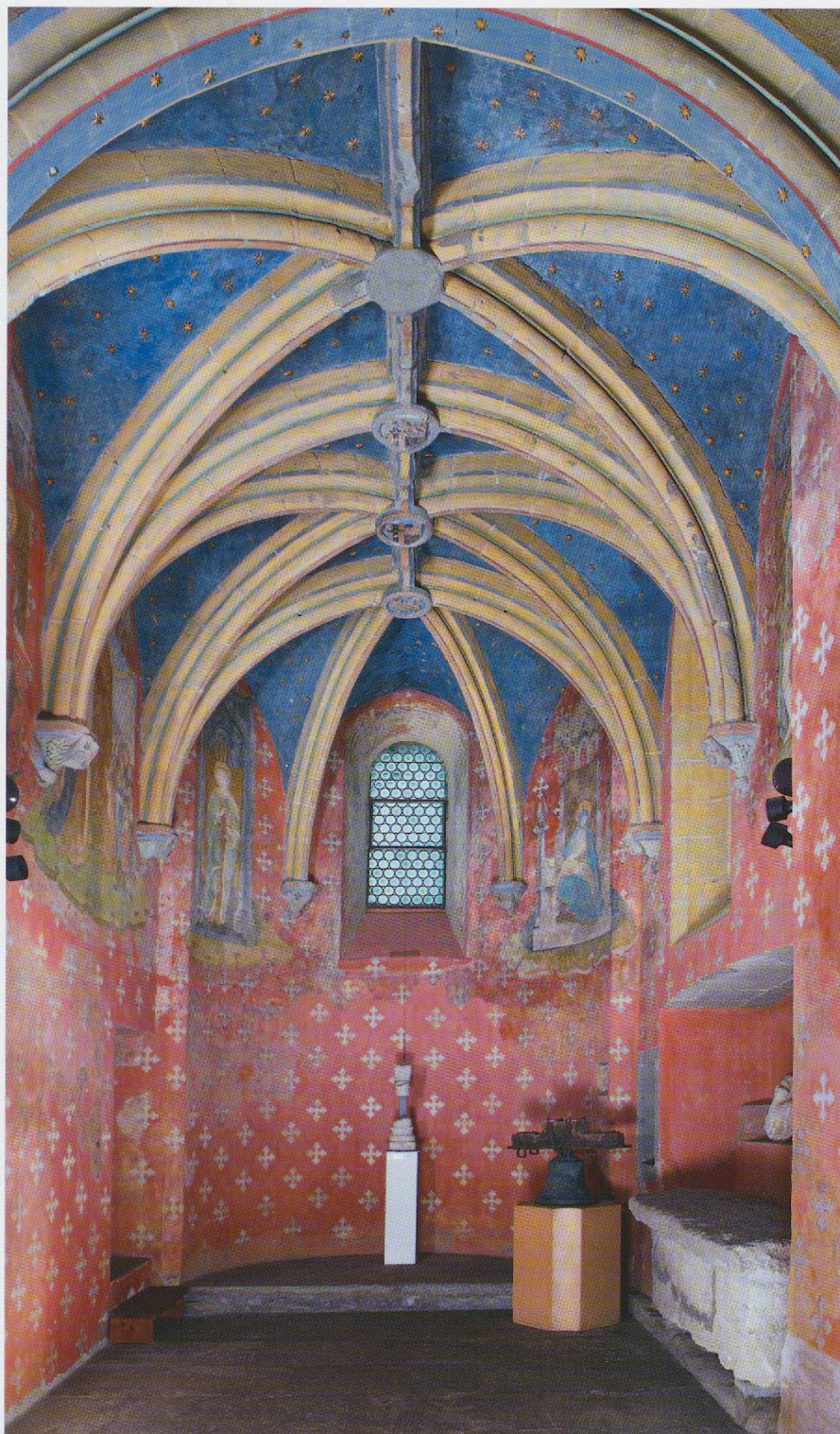


Fig. 475. L'abbatiale de Payerne. La chapelle Saints-Jean-Baptiste-et-Evangéliste, fondée peu avant 1458 par Jean de Grailly, prieur du couvent de Villars-les-Moines, et implantée dans la petite chapelle romane à absidiole au sud du chœur (photo Claude Bornand, 2014).

1476 encore, il voulait y être enterré<sup>103</sup>; elle est sans doute contemporaine de celle de Grailly, vers 1458. La chapelle a été fortement prolongée dans la même manière en 1513 par l'abbé Jean-Amé Bonivard comme il a été dit<sup>104</sup> (voir fig. 348-349). Elle a malheureusement été abîmée par des affectations qui ont laissé des traces, servant notamment de cuisine militaire vers 1864, mais on y distingue également bien la présence des accolades sur la lierne, redoublées cette fois (fig. 474).



Fig. 476

Fig. 476. Genève, chapelle des Macchabées. Croquis du culot à main, milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, par Jean-Daniel Blavignac (CIG/BGE: détail de la fig. 43).

Fig. 477 a et b. Abbatale de Payerne. Deux culots scutifères à main de la chapelle de Grailly, peu avant 1458 (photo MG, 2011). Et voir vignette p. 263.

Fig. 478. Notre-Dame de Romont. Le culot à main, au fond de la nef (après l'incendie de 1434?) (photo SBC Fribourg).

Fig. 479-480. Saint-Etienne de Moudon. Culots à main de la chapelle Saint-Claude des Mallé, vers 1466 photos Claude Bornand, et MG, vers 1969.



Fig. 477 a



Fig. 477 b

#### *Les culots à main tenant un bouquet*

Si l'on inventorie les culots à main tenant un bouquet dans l'ensemble de la région romande et des régions voisines, on constate qu'il s'en trouvait un à la chapelle des Macchabées à Genève, peu avant 1405, actuellement rénové (fig. 476), et un autre à l'abbatiale de Baume-les-Messieurs (Jura), vers 1432<sup>105</sup> (?). On remarque ensuite qu'ils constituent plutôt une exception bornée à un petit groupe de réalisations, toutes situées dans la Broye et dans la Glâne: dans la nef de Notre-Dame de Romont, après 1434? (fig. 478), aux chapelles de Grailly à Payerne, peu avant 1458 (fig. 477 a-b), de Mallé à Moudon, vers 1466 (fig. 479-480) et de Loys à Granges-près-Marnand (fig. 481): à un titre ou à un autre, ces cas semblent tous en rapport avec les ouvrages, de l'un ou des deux Jean de Lilaz: le dernier aurait-il commencé à achever la nef de Notre-Dame de Romont après en avoir terminé le chœur? (voir p. 260). Seule exception déjà signalée: l'exemple, tardif, de la chapelle du prieur Dardon à Notre-Dame de Nyon, peu avant 1478, dans l'orbite genevoise et à la suite de la chapelle des Macchabées: c'est un beau culot à main tenant un bouquet foisonnant presque comme celui de Baume-les-Messieurs, mais érodé en partie (fig. 482). Notons que, dans ce dernier-cas, comme à Payerne vers 1458, le maçon-architecte a certainement été aidé par un véritable sculpteur.

Fig. 478

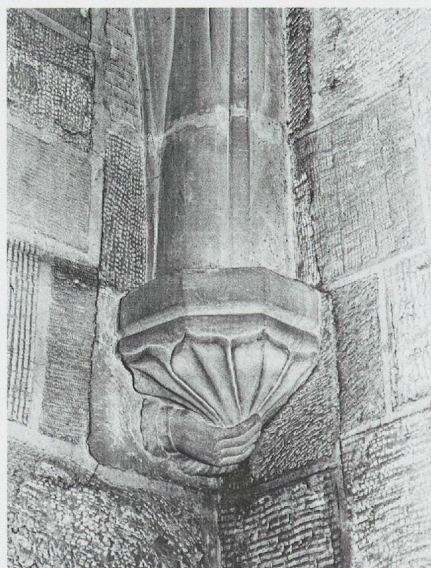


Fig. 479

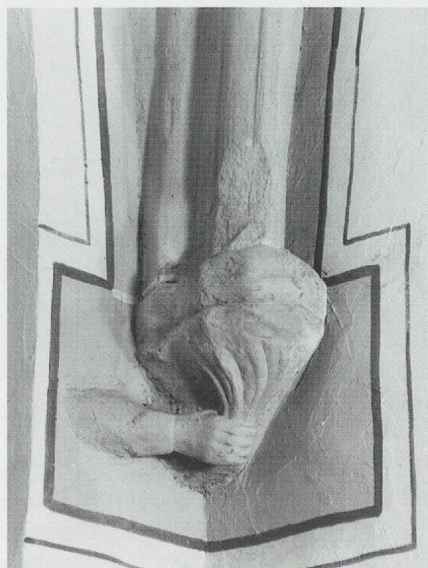


Fig. 480





Fig. 481



Fig. 482

**La chapelle Saint-Claude de la famille Mallé à Saint-Etienne de Moudon.** – La chapelle Saint-Claude a été fondée seulement en 1469 par Jaquet Mallé, dont les armes présumées meublent la clef de la simple croisée d’ogives<sup>106</sup>. Son intérêt est que cette dernière repose sur des culots à main tenant un bouquet de feuilles en fer de lance (voir fig. 479-480) et que sa modénature reprend le tore à listel suivi de cavets et de chanfreins utilisé par Jean de Lilaz (voir p. 271); de plus, elle se retrouve, mais fort épaissie, à l’arcade d’entrée, comme c’est le cas aussi à Treytorrens et à Grange-près-Marnand. En outre, c’est cet artisan qui procède à la taxation des travaux lors de son achèvement en 1465-1466<sup>107</sup>.

**La chapelle Sainte-Catherine de Morat (l’église française).** – C’est par *Claude de Lilaz*, qui travaillait avec son père au moins depuis 1463<sup>108</sup>, que cette belle dynastie de maçons-architectes rejoint Romont, où son activité est attestée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et où il réside en tout cas de 1497-1498 jusqu’à sa mort, après 1536; il s’était marié avec Agreda Remiez, de Morat, en 1476<sup>109</sup>. Ce dernier fait expliquerait qu’on puisse lui attribuer la construction de Sainte-Catherine (actuellement l’église française) de Morat, sous le patronat de l’abbaye de Fontaine-André NE, commencée en 1478 et consacrée en 1481: des maçons payernois reçoivent effectivement, en 1479 (?), 100 livres pour le «Sant Katherinen closter»<sup>110</sup>.

Fig. 483



Fig. 481. La paroissiale de Granges-près-Marnand. Le culot à main de la chapelle des Loys (photo MG, 1969).

Fig. 482. Notre-Dame de Nyon. Le culot à main de la chapelle de la Piété, vers 1478 (photo MG, 2009).

Fig. 483. L’église Sainte-Catherine (l’église française) de Morat (1478-1481). Les voûtes du chœur par des «maçons payernois», sans doute l’équipe de Claude de Lilaz: la croisée d’ogives au doubleau de laquelle s’appuient deux des nervures de l’abside (photo MG, 2011). A comparer avec fig. 912 (Meyriez).

Fig. 484. L’église Sainte-Catherine de Morat. L’un des culots à écu saillant du chœur (photo MG, 2011) A comparer avec fig. 910 (Meyriez).

Fig. 484

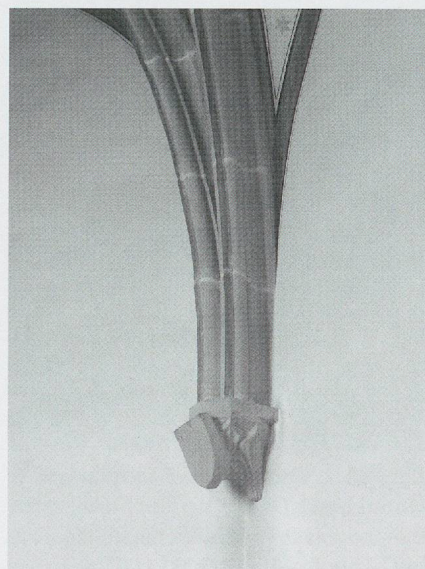




Fig. 484 b. L'église Sainte-Catherine de Morat. L'intérieur vu vers l'Est. (photo MG, 2011).

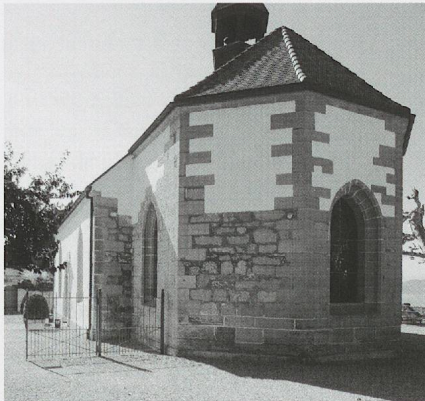


Fig. 485. L'église Sainte-Catherine de Morat. Le chevet vu du sud-est: à noter l'absence de contreforts (photo MG, 2011).



Fig. 486. L'église Sainte-Catherine de Morat. La clef de voûte du chœur, avec le monogramme de la Vierge et la date 1481 (photo MG, 2011).

La nef simple s'ouvre sur un chœur un peu plus étroit, qui se fait remarquer par trois traits particuliers. En premier lieu, il est constitué d'une travée droite à croisée d'ogives et d'une abside à trois facettes couverte de deux nervures qui rejoignent le doubleau, avec des formerets esquissés (fig. 483): type rare, pratiquement inconnu en Franche-Comté proche, mais qui sera délibérément imité plus tard à l'église de Meyriez<sup>111</sup> (voir pp. 333 sq.); les ogives et leur doubleau s'appuient sur des culots décorés d'écus proéminents, certainement inspirés de ceux de la chapelle de Grailly à l'abbatiale de Payerne (voir fig. 477 a-b), et, fait unique ici, les ogives ne se rejoignent que très partiellement sur les culots du doubleau, créant en retombant un profil à double tore, repris en partie à Meyriez (fig. 484, et voir fig. 912). Ensuite, et c'est une exception pour les chœurs, les deux nervures de l'abside pénètrent simplement en sifflet dans les angles des facettes. Toutes ces nervures montrent le profil à tore à listel suivi de cavets et de chanfreins, commun aux œuvres des De Lilaz (voir p. 271). Enfin, il faut noter l'absence de contreforts (fig. 485), qui en revanche seront ajoutés probablement après coup dans son épigone à Meyriez (voir encadré ci-dessous).

#### *L'absence de contreforts*

On peut se demander si cette *absence de contreforts*, qui se remarque plutôt dans des chœurs voûtés rectangulaires de la Broye vaudoise – à l'église de Treytorrens, probablement par Jean de Lilaz, le père de Claude, puis plus tard à Curtilles et à Chapelle-sur-Moudon, mais aussi à la chapelle sud-est du «Portail» de Romont (1481) – n'est pas ici une imitation du genre de chœurs à abside mais non voûtés, très fréquents en pays alémaniques, dont les exemples survivants parmi les plus proches sont à Kerzers/Chiètres FR (1511) et à Oberbalm BE (1527). Cette absence se remarquait déjà notamment dans les chœurs polygonaux et pourtant bien voûtés d'ogives de Bursins (vers 1472), de Rolle (vers 1521) et de Vers-l'Eglise VD<sup>112</sup>, et se retrouvera ensuite aux chœurs de formes diverses dont celui de Brent VD (vers 1519?), ainsi que dans les nefs de Saint-Aubin-en-Vully, de Saint-Saphorin à Lavaux, et de Saint-Martin de Vevey – dans ce dernier cas avec chapelles systématiques – mais plus exceptionnellement en Haute-Savoie, à la cathédrale d'Annecy, à la maladière de Vège en Faucigny (voir fig. 218) et à l'église de Charly à Andilly, en Genevois. Et comme à l'église fortifiée de Pérouges (Ain), donc dans un autre contexte, ou après la suppression de cloîtres contigus (par exemple à Saint-Claude, Jura).

Ajoutons que cette absence est presque de règle dans les chapelles annexes des églises, plus petites et plus compactes, même munies de croisées d'ogives (Genollier, Noville; Saint-Blaise, Cornaux, Corcelles, Auvernier; Menthon, Samoëns, Mieussy, etc.). On la trouve également dans la grande chapelle-ossuaire de Montreux, isolée. Sans parler des rares églises à voûtes en berceau bien datées de cette époque tardive (chœur de Villarzel VD, milieu du XV<sup>e</sup> siècle, et en partie à Cluses en Faucigny, 1471/1485). Le cas de l'église du Bizot (1503), dans le Doubs, avec son immense toit couvrant les trois nefs, est révélateur pourtant: édifiées sans contreforts et actuellement encore sans chapelles du côté sud, elle supporte un toit de lauzes, extrêmement lourd, qui a obligé à renforcer après coup son mur nord au moyen de contreforts massifs (voir fig. 600).

La clef de voûte du sanctuaire, au sommet du doubleau, est sculptée en relief du monogramme de la Vierge et de la date 1481 en chiffres arabes (fig. 486), et celle de la travée droite porte le monogramme «ihs» traditionnel. Les fenêtres n'ont malheureusement plus de remplage et, exceptionnellement, elles ne s'ouvrent, dans le chœur, que dans le pan axial de l'abside et dans la travée droite, procédé repris à Meyriez, et non, comme à Bursins, à l'inverse, où seul ce pan axial reste aveugle (voir fig. 303).

Très différent apparaît l'apport des maçons-architectes francs-comtois dont il va être question maintenant: ils ne font que passer et apparemment ne laissent pas de traces significatives de leurs activités. Il est donc à distinguer de celui des autres étrangers – résidents ou «frontaliers» – en ce sens que leur activité ne fut probablement qu'épisodique en Suisse romande.

## Jean Prestre, Natoire Maupertuy et la fin de la reconstruction de la nef de Saint-Laurent d'Estavayer

La reconstruction totale de la nef de Saint-Laurent, commencée vers 1440 et achevée, en ce qui concerne toute l'enveloppe des murs, deux ans avant 1460 seulement (voir ci-dessus, pp. 248-252), fut poursuivie en deux temps, l'un presque immédiat et l'autre reporté au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il semble bien que cet achèvement soit l'œuvre de deux maçons franc-comtois: le fait est certain pour le premier, moins explicite pour le second, mais il est tout à fait plausible, qu'il faille, dans le cas d'Estavayer, tenir compte que les documents précis deviennent beaucoup plus rares dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

En 1462, au moment où l'on envisageait d'ériger les piliers de pierre de taille, et sans doute aussi les arcades et une partie des murs qu'elles supportent, il fut question de s'adresser à Jean de Lilaz, comme il a été dit, mais, après une réunion d'experts à laquelle participèrent les maçons-architectes *Michel Maczon* et *Jean Drion (Oudrion)*, installés à Neuchâtel, et *Perrin Barbaz*, de Lausanne, le travail fut confié finalement, en 1466-1467, à maître *Jean Prestre*, de Flare (Frasne, Doubs?), au diocèse de Besançon<sup>113</sup>. C'est d'ailleurs probablement seulement alors que fut adoptée pour ces piliers, par une décision du Conseil de la ville, la simple forme cylindrique<sup>114</sup>, contrairement au plan carré de ceux de la croisée intégrée du clocher, déjà construite mais pas encore voûtée telle qu'on la voit maintenant (ci-dessous, pp. 284-286).

Il fallut attendre 1501 encore pour qu'on puisse songer à terminer la nef. Une nouvelle rencontre d'experts eut lieu sur place, dont firent partie *François Moschoz*, de Romont, *Antoine Dupuis*, de Moudon, et un maître de Neuchâtel non nommé<sup>115</sup>: c'est le maçon *Natoire Maupertuy* qui fut chargé de construire les voûtes<sup>116</sup>.

Programmées dans le second semestre de 1501<sup>117</sup>, elles furent entreprises dès le début de 1503: le maître d'œuvre alla lui-même à Hauterive NE choisir les pierres de «la Cacière», et l'on utilisa bien sûr du grès coquillier local mais aussi du tuf<sup>118</sup>. Il fut aidé par son frère Jean Maupertuy, par Étienne Rosey, et par d'autres maçons, dont Jean Chollet et Pierre Dulet alias Huguet, tous les deux franc-comtois<sup>119</sup> (voir pp. 292-294). Maupertuy, pour sa part, n'était certainement pas d'Estavayer ni même de la région<sup>120</sup>, et, étant donné son nom et son prénom inconnus dans le Pays de Vaud, on peut admettre qu'il était vraiment étranger, sans doute franc-comtois ou «bourguignon» lui aussi. Les travaux étaient en tout cas terminés en 1505<sup>121</sup> – ils avaient coûté alors plus de 1150 florins – et, en 1506, des grilles monumentales vinrent fermer le nouveau chœur du côté de la nef<sup>122</sup>.

De toute façon, le genre de supports et de retombées utilisé à Estavayer, assez peu fréquent ici et dénigré par Rahn<sup>123</sup> – piles cylindriques trapues avec sommiers pratiquement carrés, ici soutenus dans les angles par des sortes d'encorbellements à concavités<sup>124</sup> (fig. 487 a-b) – ne se retrouve dans nos régions qu'à la paroissiale Notre-Dame de Môtiers NE, vers 1490, œuvre d'un autre Comtois, Pierre Perrenel (Perrenot)<sup>125</sup> (voir p. 389-390 et fig. 20 et 628), au Bizot (Doubs, 1503) et ensuite, plus sommairement encore, à l'église de La Sagne NE (1521-1526), deux ouvrages comtois aussi, ainsi qu'à celle du Châble VS (vers 1519) (voir fig. 605, 650 et 830-832).

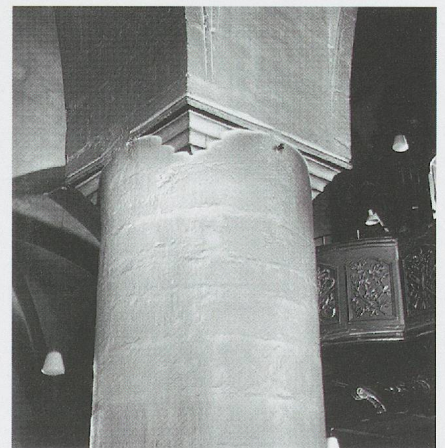
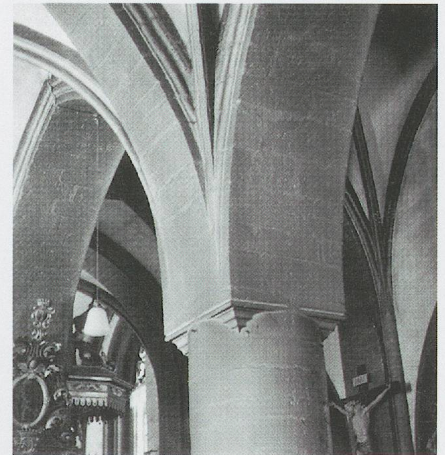


Fig. 487 a et b. La nef de Saint-Laurent d'Estavayer: deux des piliers cylindriques de 1466-1467, avec sommier carré sur encorbellements (photos MG, 1968).



Fig. 488-489. La nef de Saint-Laurent d'Estavayer, avec ses piliers cylindriques de 1466–1467 et ses voûtes de 1503–vers 1505: vues vers le sud-est (photo Yves Eigenmann, SBC Fribourg, 2014).

Le nouveau vaisseau ne comptant que deux travées et demie, est carré, mesurant dans œuvre environ 19,80 m de longueur et autant de largeur, et la nef principale 7 m de large (fig. 488-489 et voir fig. 438) et environ 10 m de haut. Les croisées d'ogives sont des plus simples, avec des nervures à profil en tore à listel suivi, sans solution de continuité, par des gorges et des chanfreins, comme celui du premier chœur gothique, et complétées par des formerets en demi-ogive; elles sont séparées par de larges doubleaux à simples arêtes vives comme le sont les arcades côté nef, mais épaissies par ces formerets dans les collatéraux; les ogives et leurs formerets se terminent en sifflet contre la retombée des doubleaux; cette retombée, en plein dans l'écoinçon des arcades côté nef, aboutit actuellement à une mince imposte (fig. 488-489) – comme il s'en trouvait vers 1425 à l'église des Dominicaines (voir fig. 435-436) – sans aucune liaison avec les piles proprement dites, et sur des colonnes engagées dans les extrémités ouest et est. Il n'en va pas tout à fait de même des croisées d'ogives des collatéraux qui se fondent dans l'angle entre les arcades de la nef et les doubleaux, mais en pénétration directe dans les colonnes engagées flanquant les dossierers qui répondent aux contreforts des murs goutterots et reçoivent ces doubleaux.

Quant à la travée suivante, placée sous le clocher, elle évoque une croisée de transept; elle s'appuie à l'est sur les piédroits de l'arc triomphal du chœur, qui n'apparaît guère comme tel ici, et, à l'ouest, sur deux piliers orthogonaux cantonnés de colonnes engagées s'ouvrant latéralement sur les collatéraux; le tout forme quatre arcades qui portent les murs de la tour. Cette travée s'inscrit donc dans le mouvement général de la nef, malgré sa plus grande lourdeur, mais elle offre une disposition rare, typiquement flamboyante: les ogives, du même profil que celles de la nef mais toutes avec pénétration directe dans les quatre colonnes d'angle, y deviennent bifides en se rapprochant de la «clef» et cette dernière se transforme en un grand anneau ouvert qui permet de passer les cloches (fig. 490-491).

Cette disposition, dont des précédents de même type existaient déjà depuis longtemps à Saint-Nicolas de Fribourg (nef et clocher: fig. 492-493), s'avère très fonctionnelle sous son apparence flamboyante; elle remplace un procédé de levage très empirique, bien attesté à Estavayer: on devait auparavant, étant donné la situation du clocher émergeant des toits, percer la voûte inférieure de la tour directement ou celle de la chapelle Notre-Dame contiguë au nord et traverser alors l'une de ses fenêtres en en démontant le remplage<sup>126</sup>.

*Les voûtes à trou «passe-cloche»*

Un peu à part des couvrements ordinaires se situent les voûtes sous les clochers ou les clochetons qui tiennent compte de leurs fonctions particulières, au moins à l'origine. Pour les premiers, elles présentent le plus fréquemment, à la place des clefs, des ouvertures en ample anneau circulaire pour passer les cloches et, pour les seconds, surtout des trous passe-corde, beaucoup plus modestes, qu'on trouvait déjà à Saint-Jean-d'Erlach<sup>127</sup>. Ces voûtes s'adaptent parfois aux nouvelles manières du gothique en multipliant les nervures et leurs ouvertures se noient alors souvent dans un réseau flamboyant, comme on ne le remarque pas encore à Bienne vers 1457/1469<sup>128</sup>, mais bien à Burgdorf BE vers 1490, à Rarogne VS vers 1512, et à Fribourg, à la chapelle de Péroilles, en 1518/1520<sup>129</sup>.

Le premier type à voûte «complexe» et avec ouverture suffisamment ample pour passer les cloches prend son origine ici au bas du clocher sud de la collégiale de Neuchâtel, au XIII<sup>e</sup> siècle sans doute, type qui aboutit tardivement aux belles réalisations neuchâteloises – dues à Claude Paton, de Flangebouche (Doubs) – aux porches des clochers de Saint-Blaise (1516), avec ses huit nervures en diaphragme (voir fig. 638), et du Locle (vers 1521: fig. 643), carrément en étoile.

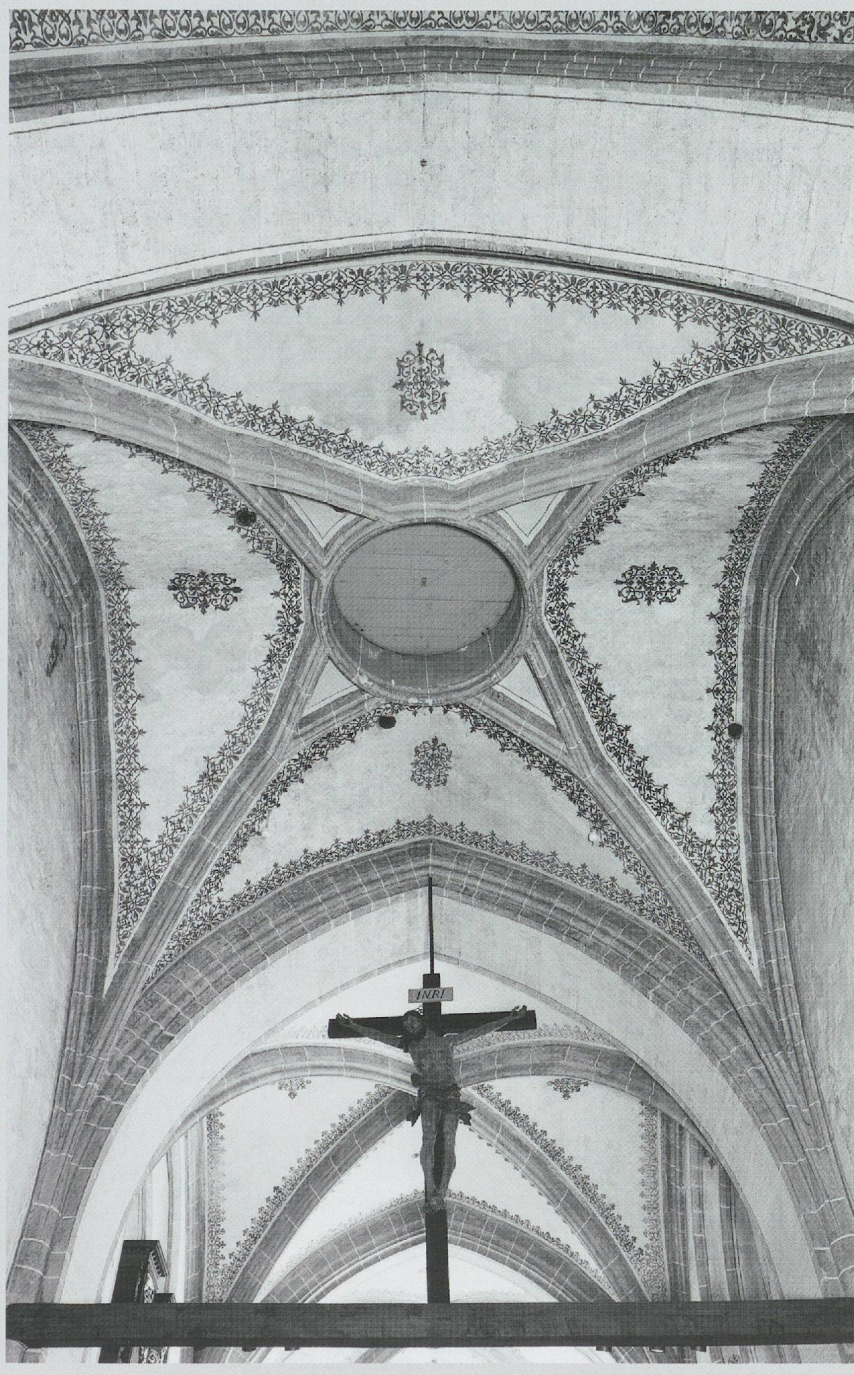


Fig. 490. La nef de Saint-Laurent d'Estavayer: la voûte de la première travée, sous le clocher, avec sa clef largement ouverte servant à lever les cloches (photo Yves Eigenmann, SBC Fribourg, 2014).





Fig. 491. La nef de Saint-Laurent d'Estavayer. La levée d'une cloche à travers la clef passe-cloches en 1997, la seule en un siècle (photo Gérard Périsset, paroisse d'Estavayer).

Dans cet ordre d'idées, il est à noter que ce type de voûte se retrouve en Franche-Comté même à la croisée du transept de Notre-Dame de Gray, après 1523 sans doute<sup>130</sup>, puis à la croisée de transept et au clocher-porche de Dole, bien avant 1551<sup>131</sup>.

D'un autre côté, la chronologie place au plus tard en 1430 la voûte de la travée occidentale de la nef de Saint-Nicolas de Fribourg, qui offre le même type mais plus complexe et sans être liée au clocher actuel<sup>132</sup>: elle comporte quatre rais issus des ogives, dont les huit branches atteignent presque tangentiellement l'ouverture après s'être recoupées (fig. 492); on les retrouvait, plus simples et sans subdivision, au 1<sup>er</sup> étage de la tour du clocher sans doute déjà vers la même époque<sup>133</sup> (fig. 493).

Ces voûtes précèdent donc largement le cas de Saint-Laurent d'Estavayer, qui, à la travée de la croisée du pseudo-transept, sous le clocher, le répète, vers 1503 vraisemblablement, les ogives se transformant aussi en éléments bifides, alors qu'au Locle (vers 1521-1526) la voûte du clocher-porche est, autour du grand anneau, carrément en étoile à quatre rais formée par deux tiercerons et un embryon de lierne, mais avec conservation des ogives (voir fig. 643): c'est presque ainsi que Luc Mojon se représentait la voûte au bas du clocher du Münster de Berne dans le projet d'Ensinger<sup>134</sup> (voir fig. 373).

Pour la nef, les *matériaux pierreux* de ce chantier sont précisés dans les comptes de la ville, comme il a été dit, et ces données sont confirmées et complétées par les investigations archéologiques de 1971-1980<sup>135</sup>. Le calcaire d'Hauterive se rencontre dans toutes les fenêtres – sauf à la face ouest –, dans les nervures des croisées d'ogives et leurs clefs de voûte, et dans les formerets des travées correspondant au clocher, au moins en partie plus anciennes, alors que le grès coquillier s'utilise pratiquement pour tout l'extérieur bien appareillé et à l'intérieur pour les piliers, les colonnes engagées, les doubleaux et les formerets, le tuf étant réservé aux voûtains. A noter que les parements extérieurs du chœur, toutes étapes confondues, sont en molasse de petit à moyen appareil, matériau déjà mis en œuvre dans les faces extérieures du «faux-transept», qui appartiennent à la première étape de la reconstruction.

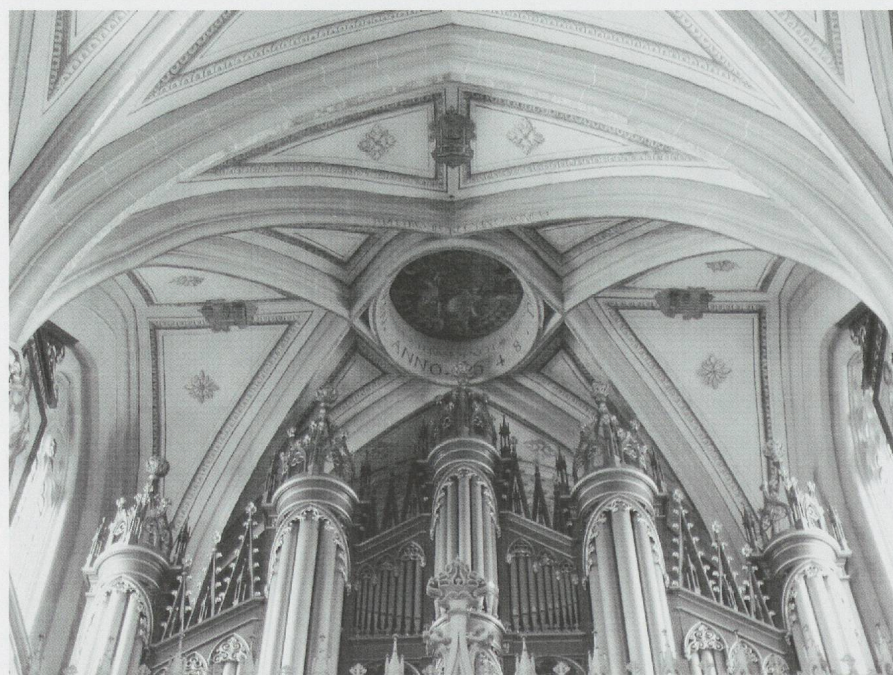


Fig. 492. Saint-Nicolas de Fribourg: la voûte de la 1<sup>re</sup> travée occidentale de la nef, vers 1430 (photo MG, 2012).

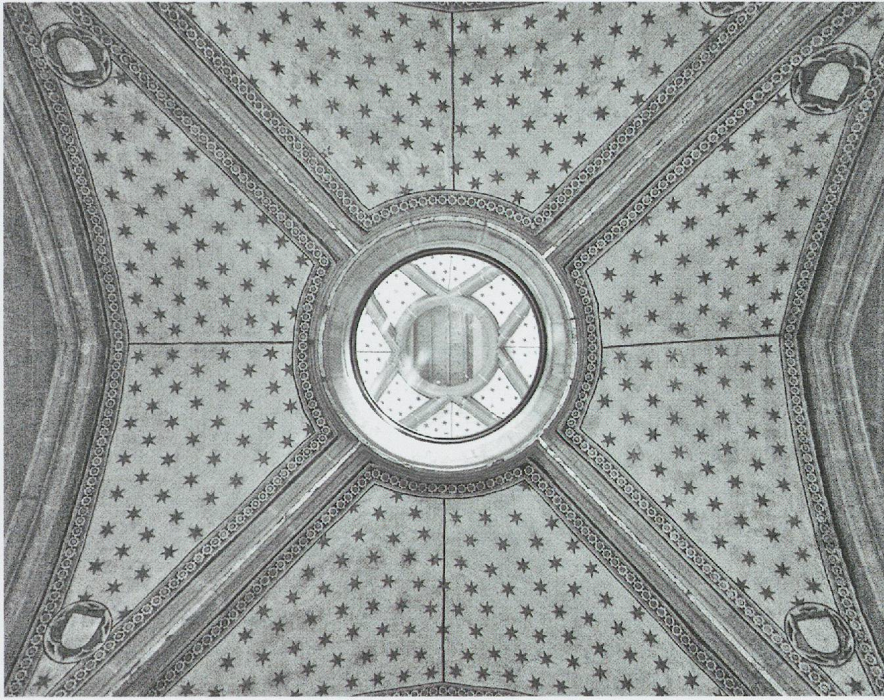


Fig. 493. Saint-Nicolas de Fribourg: la voûte du vestibule du clocher-porche vers 1400, à travers la clef ouverte de laquelle on voit celle du premier étage, vers 1430? (photo MG, 2012).

**Un projet permanent .** – Ces chantiers successifs laissent place à la question primordiale: quel avait été le projet de base qui a abouti par étapes à cet état de nef non basilical, mais du type en «Stufenhalle», plus fréquent dans les églises à trois vaisseaux, surtout dans les régions de montagnes? Conception accentuée par l'immense toiture à deux pans droits finalement adoptée, qui ne répond pas au tracé du pignon brisé décidé en 1457 et encore visible<sup>136</sup> (voir fig. 447). Il est à noter que la hauteur des voûtes de la nef, environ 10 m, correspond à celle de la première voûte du chœur construite à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, plus d'un siècle auparavant, mais ne laisse dans la nef aucune possibilité d'éclairage direct, les bas-côtés mesurant quant à eux environ 7,50 m de haut. L'exceptionnelle ampleur des six fenêtres à trois formes, exécutées déjà lors du premier chantier de la nouvelle nef, de 1442 à 1448, sauf une au nord-est peut-être plus tardive (voir p. 251, pp. 445-446), amène à penser que les dispositions actuelles, avec éclairage indirect à travers des bas-côtés, étaient prévues déjà à l'origine.

Globalement, disons-le en conclusion, la nef de Saint-Laurent proprement dite apparaît vraiment courte et trapue: pour des raisons topographiques, deux travées et demie, c'est tout ce qu'elle pouvait développer et l'impression qui se dégage de sa vision extérieure avec son clocher comme planté dans l'immense et unique toit ne le contredit pas (voir fig. 437). Mais à l'intérieur en revanche, le «faux-transept», y compris sa croisée singulière, non décelable du dehors, s'intègre bien par ses dimensions horizontales au reste de la nef et des collatéraux et étoffe l'espace du vaisseau principal, l'allongeant de 7 m. Quant au chœur, agrandi comme nous allons le voir, mais de proportions analogues, il renforce le sentiment de profondeur de l'église, qui, avec lui, mesurera tout de même 42 m de long.

## L'agrandissement du chœur de Saint-Laurent d'Estavayer (1503–1505)

En ce qui concerne la nouvelle travée du chœur même de l'église Saint-Laurent d'Estavayer au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, on ignore encore le nom de son maître d'œuvre, que nous plaçons dans le chapitre des apports franc-comtois à cause de la chronologie enfin précisée et de la présence de certains éléments, mais sans pouvoir fournir des données vraiment positives.

Contrairement à ce qui se passe pour la reconstruction des vaisseaux, relativement bien documentée, l'agrandissement du chœur du côté oriental par une seconde travée, qui lui donna 13,50 m de longueur totale dans œuvre, n'est pas mentionné assez explicitement dans les textes. C'est sans doute moins l'absence des comptes communaux de 1501 qui crée un problème que le fait que ce chantier n'est pas forcément dû à la ville. Cette dernière se borna à l'achat du sol et à la construction du toit, au moins en partie; l'architecture même fut très probablement le fait des seigneurs, comme pour la première travée du chœur signée, à la clef, des armes des Estavayer-Chenaux (voir fig. 439). Les Estavayer n'étaient d'ailleurs pas les patrons de l'autel majeur, puisque ce fut en fait l'évêque de Lausanne qui posa plus tard ses armes sur les nouvelles stalles, en même temps que Claude d'Estavayer, évêque de Belley, y mettait les siennes<sup>137</sup>.

Pour établir une chronologie sûre, reprenons la question à la base, en retrouvant la *situation topographique* du chœur de l'église au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, que ne reflète pas du tout l'état actuel. Quelques titres et quelques reconnaissances féodales permettent de restituer les dispositions de ce quartier. En gros, on peut dire que l'espace n'était pas large aux alentours de l'ancien chœur, limité à sa première travée avant son dédoublement: les rues devaient le contourner de manière très serrée et l'agrandissement nécessita donc, avant toute chose, la démolition de maisons et le remaniement des parcelles qui étranglaient le débouché de la rue du Château au chevet de l'église.

Voici, en résumé, le rappel de quelques preuves (voir Annexe III, pp. 712). L'un des propriétaires au nord du chœur de l'église donna en 1501 une «place», sans doute avec un bâtiment, «pour les voûtes de l'église», comme on le dit en 1505, ce qui reste ambigu et pourrait concerner la nef, mais en 1528, on apprend encore qu'une portion du «chesau de la maison» avait accueilli une partie de l'église et de la rue déplacée; l'année suivante, on précise qu'il s'agissait bien d'une partie du *chancel* de l'église», et en 1540, que la rue devait y être encore élargie. De l'autre côté, la ville dut en tout cas acheter aux Clavel une parcelle située au sud-est du chœur, qui contenait une maison: ce qui fut fait en 1503; cette maison fut démolie la même année déjà, et, comme on le précise en 1505, ce fut «pour faire le chancel». On sait aussi que c'est aux frais de la ville que le charpentier Jacques Pajot participa en 1503 à la construction du toit du chœur, au moins en partie<sup>138</sup>, date que confirme la récente étude dendrochronologique<sup>139</sup>.

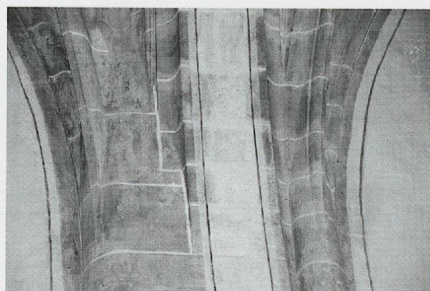


Fig. 494. L'église Saint-Laurent d'Estavayer. Le chœur actuel: la jonction empirique entre la première travée, avant 1392, et la seconde, vers 1503/1505 (photo Daniel de Raemy, 2007).

Si l'on connaît maintenant la date de cette extension du chœur, on ignore donc encore le nom de ses artisans, pour lesquels on penserait d'abord à une équipe issue du dernier chantier de la nef, dirigé par Maupertuy, mais cela signifierait alors l'existence de deux chantiers quasiment parallèles. La structure de la nouvelle travée du chœur imite bien celle qui existe depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, couverte elle aussi d'une croisée d'ogives sur colonnes engagées déjà sans chapiteau, séparée d'elle par un large doubleau comme dans la nef, mais ici de façon assez empirique (fig. 494 et voir fig. 6). En

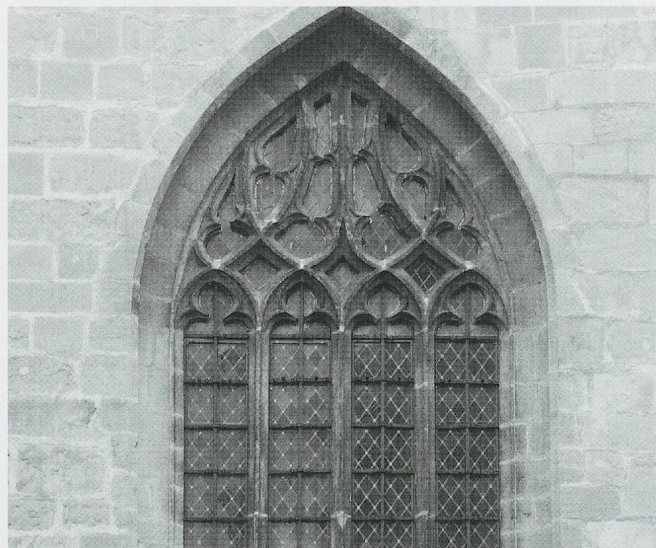
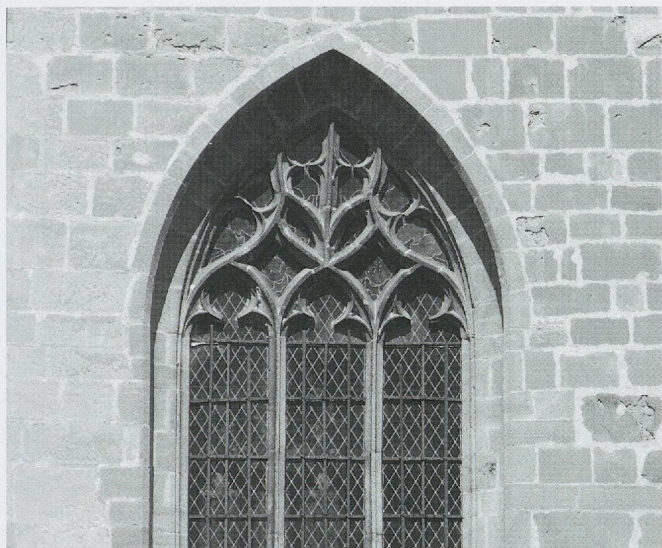


Fig. 495. L'église Saint-Laurent d'Estavayer. La seconde travée du chœur (vers 1503/1505): la grande fenêtre méridionale (photo Yves Eigenmann, SBC, Fribourg 2013).

revanche, le profil de ses nervures est plus commun puisqu'au tore à listel succède un cavet nettement distinct et non lié – ailleurs dans l'église, il imite encore celui du premier chœur – et la clef est de conception exceptionnelle ici avec la large rose héraldique des Estavayer dans un médaillon circulaire à double torsade et son décor vertical en forme de haute couronne (fig. 497).

Fig. 496. La seconde travée du chœur (vers 1503/1505): la grande fenêtre axiale, au tracé dynamique original (photo MG, 2008).

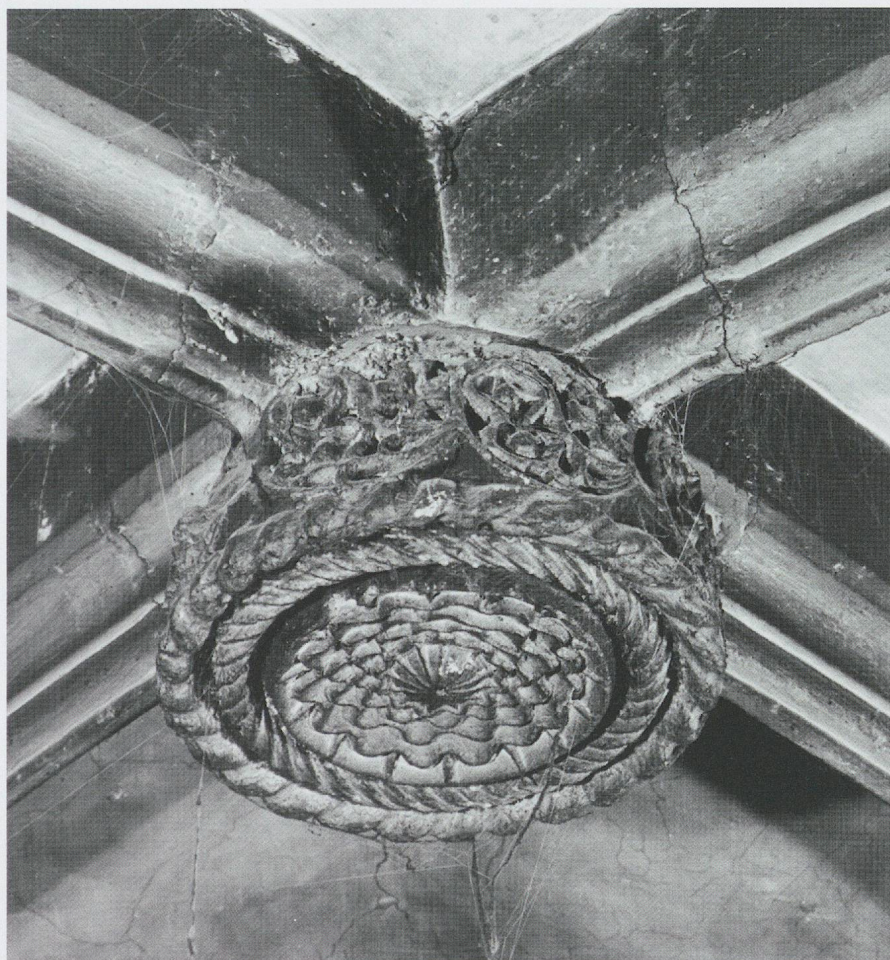


Fig. 497. L'église Saint-Laurent d'Estavayer. La seconde travée du chœur (vers 1503/1505). La clef de la croisée d'ogives, frappée de l'ample rose héraldique des Estavayer et enrichie d'un décor flamboyant en couronne verticale: état avant restauration (photo Louise Decoppet, Yverdon, 1976).

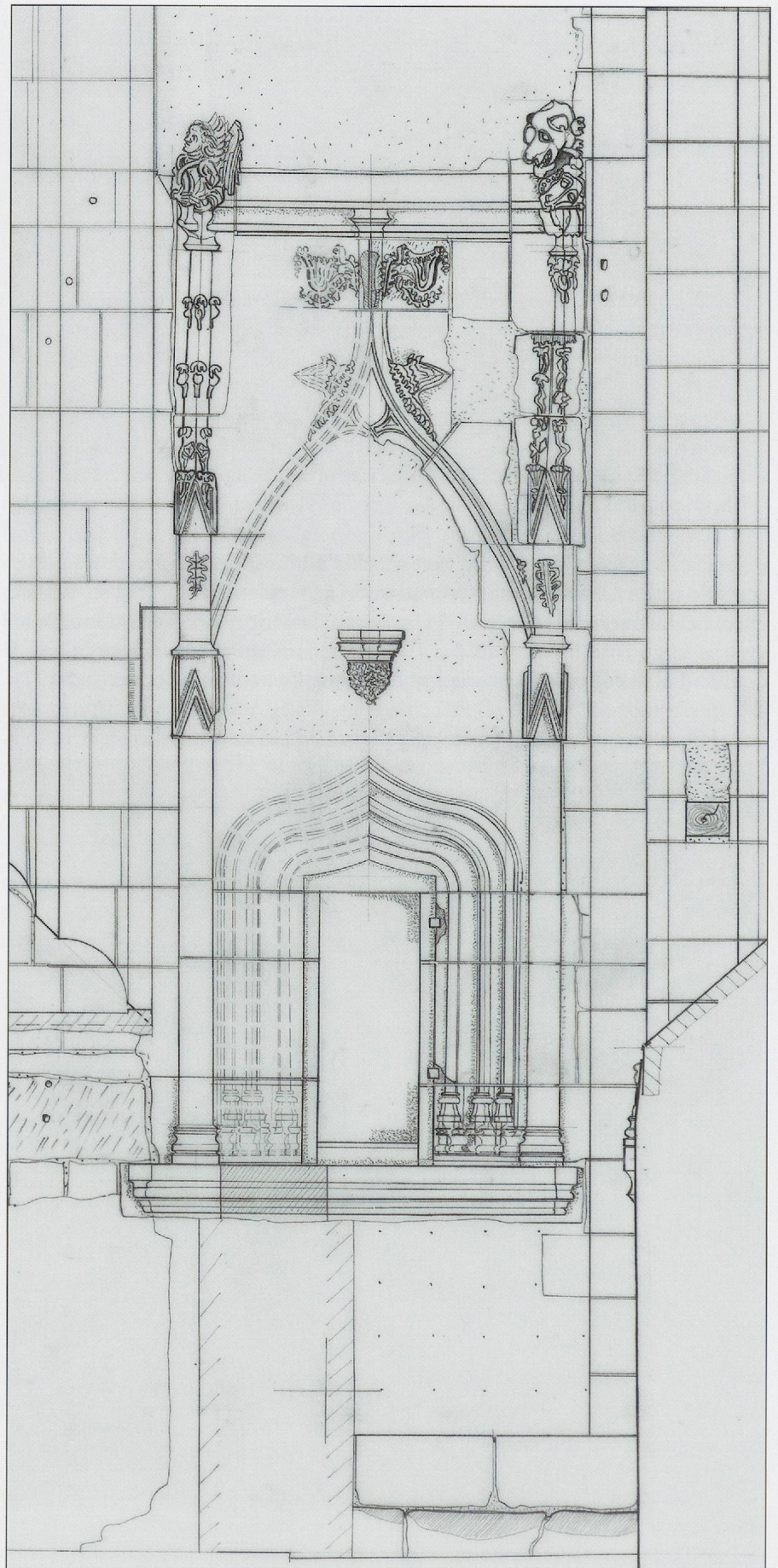


Fig. 498. L'église Saint-Laurent d'Estavayer. La seconde travée du chœur (vers 1503/1505). Essai de restitution du tabernacle mural au nord: englobé dans une large arcade en accolade avec encadrement à hauts pilastres, il est caché en partie par le grand retable baroque (relevé et dessin de Franz Wadsack, 1976).

Jouant certainement un rôle des plus honorifiques, cette clef est bien différente de celles de la nef et n'a d'autre correspondant proche dans toute la région qu'à Saint-Germain de Genève, beaucoup plus ancien et plus simple (voir fig. 118), et qu'un avatar tardif à Cernier NE<sup>140</sup> (voir fig. 657 a). Quant aux nouvelles fenêtres, elles n'offrent aucun point de comparaison avec celles de la nef, dont aucune n'aurait été construite au début du XVI<sup>e</sup> siècle (voir p. 251)...

Comme il a été dit, l'ancien remplage de la fenêtre axiale fut réemployé au nord de la nouvelle travée (voir fig. 441), les deux autres étant des créations. Celle du sud, à trois formes prend une place originale dans la tradition flamboyante tardive issue de Franche-Comté (fig. 495), mais celle de l'est, la plus grande, puisqu'elle présente quatre formes, reste tout à fait unique dans nos régions et d'allure pas forcément germanique, comme nous l'avons cru longtemps (fig. 496); elle étonne par le vigoureux mouvement qui projette ses entrelacements vers le haut, sans multiplier les verticales comme dans les solutions plus ordinaires (par exemple au Münster de Berne et à Saint-Julien-sur-Suran dans l'Ain<sup>141</sup>).

Par ailleurs la construction de contreforts «jurassiens» obliques aux extrémités orientales, importants par leur situation, ne permet pourtant pas, pour l'instant, de mieux préciser ces apports, mais seulement de penser qu'ils viennent effectivement du nord plutôt que du sud.

Le *tabernacle mural* monumental (dimensions totales: 1,60 m sur 4), coupé et endommagé par le beau retable du XVII<sup>e</sup> siècle et donc peu visible actuellement, offre, autour de la niche à trois tores-colonnettes en accolade, un haut cadre rectangulaire incorporant une arcade décorative en accolade étirée avec «crochets» et flanquée de pilastres sommés de pinacles (fig. 498), ces derniers généreusement ornés d'éléments sculptés – bâtières, feuillages, ange et chiens – composition très rare ici et d'autant plus dans ce format (fig. 499-500). La manière enlevée mais assez rude de traiter la sculpture de ce tabernacle annonce un peu, en moins «brutal» pourtant, celle d'Antoine Lagniaz, le futur «maître d'Orbe» (voir pp. 295 sq.). La date n'est pas donnée, on sait seulement que sa grille en est placée en 1505<sup>142</sup>, mais sa position vers l'angle nord-est du chœur ayant nécessité le désaxement de la fenêtre voisine montre qu'elle était prévue au moment de l'agrandissement.

Le second tabernacle, beaucoup plus simple, surmonté pourtant d'un grand ostensor et d'anges peints, dans le mur oriental du chœur, du XVI<sup>e</sup> siècle sans plus de précision, ne paraît pas de la même main, mais un peu plus tardif par ses bases à quadrillage.

*Le nouveau mobilier.* – En 1505 commence d'ailleurs l'achèvement ou le renouvellement du mobilier liturgique, situé en bonne partie dans le chœur: deux «armoires à côté de l'autel», que Gillet peint en bleu<sup>143</sup>, pourraient s'identifier aux niches de l'extrémité du chœur actuel. Le même artisan rénovra encore en 1508 le crucifix<sup>144</sup>, pas forcément celui qui est sur la poutre de gloire de l'arc triomphal du chœur. Un tabernacle en bois pour «l'autel Saint-Laurent», vraisemblablement l'autel majeur, exécuté par Henri Murisier, de Morat, est terminé l'année en 1506 et peint alors par le même Gillet<sup>145</sup>. La chaire et un pupitre de même matériau sont dus également à ce menuisier, avec la collaboration du serrurier Claude Tuppin<sup>146</sup>, mais il ne reste apparemment rien de ces ouvrages en bois.

Des bancs sont placés dans le chœur chaque année, le 1<sup>er</sup> janvier, pour accueillir l'élection du nouveau Conseil de ville<sup>147</sup>. Mais les belles stalles actuelles ne viendront meubler le chœur que bien plus tard, en 1525, en même temps que la surélévation du clocher, sans coïncider, quant à elles, avec un changement institutionnel particulier de la «collégiale»<sup>148</sup> (voir p. 117).



Fig. 499-500. L'église Saint-Laurent d'Estavayer. La seconde travée du chœur (vers 1503/1505): le tabernacle mural, dont on voit ici l'ange au sommet du pinacle de gauche et deux chiens se battant à celui de droite (photo Yves Eigenmann, SBC Fribourg, 2007, et MG, 1979).

## Jean Chollet et Pierre Huguet: la chapelle et le nouveau portail de Notre-Dame d'Yverdon intra muros

Si Jean Chollet, maçon de Pontarlier (Jura), au diocèse de Besançon, s'engageait à travailler en 1479-1480 au château de Môtiers, dans le canton de Neuchâtel<sup>149</sup> – c'est la première mention qu'on en ait – il continue sa carrière dans le Pays de Vaud, pour autant qu'on puisse le savoir, tout en résidant habituellement à Pontarlier<sup>150</sup>. Il collabore le plus souvent alors avec *Pierre Huguet alias douz Lay (de Lacu, douz Luy, Dulet)*, aussi dit de Pontarlier tardivement, bien attesté quant à lui à Yverdon en 1497 et en 1527-1528, à Estavayer en 1502-1503, au château de Joux (Jura) en 1507-1508, à Lausanne en 1509 et apparemment en 1519 à Lutry<sup>151</sup>.

Maçons polyvalents, ils sont employés à la fois à des constructions religieuses et à des travaux de fortifications. On consulte Jean Chollet lors de l'édification du plus important ouvrage militaire vaudois du XVI<sup>e</sup> siècle, le grand «belluard» des Moulins à Yverdon en 1514<sup>152</sup>, et Pierre Huguet vient faire, dans cette même ville, le devis de la construction de la tour du pont de la Boucherie en 1527-1528, mais n'obtient pas le travail<sup>153</sup>. Pour le prix très élevé de mille florins, tous deux avaient édifié en 1509 à l'abbaye de Montheron (Lausanne) une «tour», maintenant démolie – mais ne s'identifiant pas à la maison de l'abbé, comme nous l'avons cru – qui devait ressortir plutôt à l'architecture militaire qu'à l'architecture conventuelle (voir p. 608). Chollet y avait déjà effectué, pour l'abbé François de Colombier, des travaux par malheur non précisés et qui lui avaient été payés en 1507<sup>154</sup>.

Dans la construction religieuse, qui nous intéresse tout spécialement ici, ces deux maçons travaillent à cette même époque, sans y prendre pourtant une part prépondérante, à Saint-Laurent d'Estavayer en 1503<sup>155</sup>, mais aussi à *Saint-Martin de Lutry*, où les comptes de ville, sporadiquement conservés, les mentionnent en 1519 et 1520 et semblent indiquer alors la fin d'une grande étape de restauration de l'église, concernant sans doute une partie des baies sud et ouest qui portent bien la marque du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>156</sup>. La grande baie de la façade, reprise en 1571 (fig. 501), montre le type raffiné de celles de la cathédrale (1504) et d'Orny (voir fig. 969 et 751), mais conserve le profil en tore à listel, archaïsant, qu'on rencontre déjà à ses origines, à Saint-Nicolas de Fribourg (voir fig. 291). Ajoutons que, pour Lavaux, Chollet avait exécuté en 1516 la fenêtre de la chambre contiguë au «poêle» de l'hôpital de Cully<sup>157</sup>.

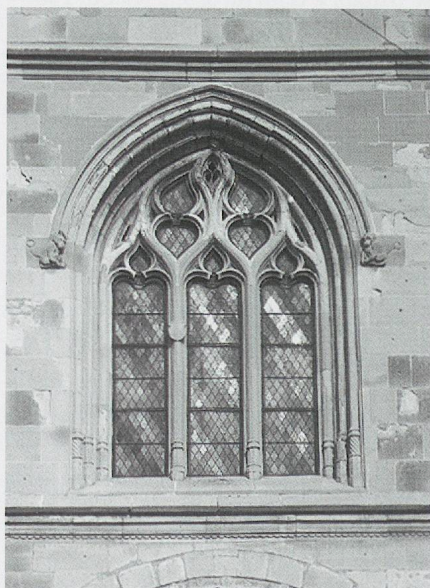


Fig. 501. L'église Saint-Martin de Lutry. La grande baie de la façade, de 1519-1520 (?), sans doute de Jean Chollet et Pierre Huguet, retouchée en 1571 (photo MG, vers 1970).

Leur œuvre principale se situait sans doute dans la «*Chapelle*» *Notre-Dame*, d'Yverdon, c'est-à-dire l'église urbaine – non la paroissiale – dont ne survit que le clocher et qui est devenue temple à la Réforme avec destruction du chœur déjà en 1536 et reconstruction grandiose en 1751-1757<sup>158</sup> mais qui est connue dans ses dispositions médiévales par des documents et par l'archéologie (fig. 502-503). Il s'agit de la reconstruction du portail et de l'érection d'une chapelle attenante en 1508 et 1509; seuls en subsistent, au Musée de la ville, des vestiges de culots sculptés<sup>159</sup> (fig. 504-505). Les travaux commencèrent par la chapelle des saints Roch et Sébastien, à deux croisées d'ogives, implantée en saillie aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'église<sup>160</sup>: c'est un cas rare dans nos régions – un autre est encore visible à Boudevilliers NE<sup>161</sup> et un troisième à la chapelle Gachet de la paroissiale de Payerne? (voir p. 535) – mais systématique déjà vers 1440-1441 à la paroissiale de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), alors dans le domaine savoyard<sup>162</sup>. La même année 1508, on plaçait déjà des verrières dans la chapelle d'Yverdon<sup>163</sup>.

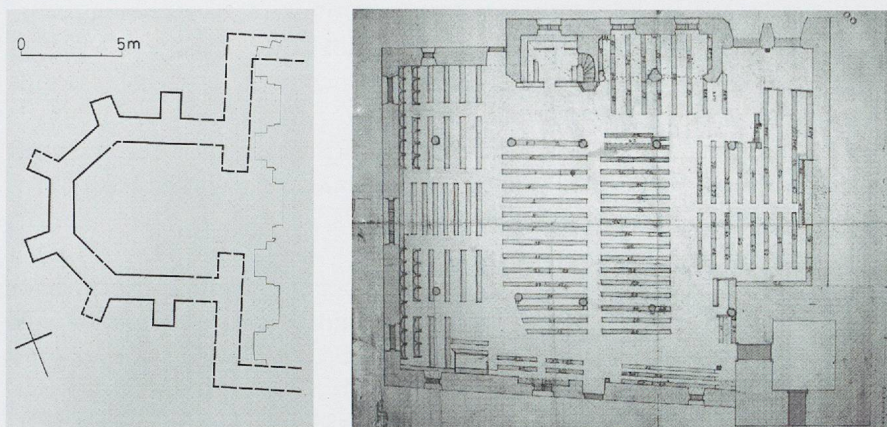


Fig. 502. La «Chapelle» Notre-Dame d'Yverdon. Le plan de l'ancien chœur de l'église supprimé à la Réforme et retrouvé en fouilles en 1979, mais non daté (publié dans *RHV* 1981). Il complète la nef connue par le plan ci-dessous.

Fig. 503. La «Chapelle» Notre-Dame d'Yverdon. La chapelle des saints Roch et Sébastien (1508–1509), à deux croisées d'ogives, en saillie à l'extérieur et à l'intérieur de l'église. Plan vers 1740 de l'ancienne église urbaine, réduite à sa nef depuis la Réforme (Archives communales d'Yverdon: photo MG).

La commune eut quelque peine à passer un contrat avec les deux maîtres comtois qui avaient livré eux-mêmes le «portrait» du nouveau portail déjà en 1508. Pour ce portail, devisé à 200 florins petit poids ou 120 livres<sup>164</sup>, elle dut lever aussi un impôt spécial, qui rapporta 45 livres; le Clergé et la confrérie du Saint-Esprit donnèrent respectivement 30 et 43 livres, et Claude d'Arberg, seigneur de Valangin, 24 livres<sup>165</sup>. Le portail fut construit, comme la chapelle, en pierre calcaire de Hauterive NE, de La Sarraz et d'Agiez VD<sup>166</sup>. La première pierre en fut posée peu avant la Pentecôte de 1508; aux environs de la Saint-Michel furent placées les clefs des deux portes qui constituaient le portail; et vers l'Ascension de 1509 fut fêtée l'installation de la dernière pierre<sup>167</sup>. Les maçons furent secondés pour les travaux de sculpture par un «cissor ymaginum», prénommé *Jacques*, qui passa un contrat pour cela en août 1509, et travailla aussi, à plusieurs reprises, de la «pierre blanche» de «Bourgogne», amenée de Pontarlier (Doubs), pour les statues notamment<sup>168</sup>.

Les comptes permettent donc de savoir que le portail comprenait deux portes, probablement avec trumeau («pilare»), qu'il s'ornait de trois statues, prévues dès l'origine, dont l'une, celle de saint Michel Archange, surmontait le tout – probablement pas comme à Sankt-Oswald à Zoug, où les trois statues ponctuent les deux portes, mais plus proche du type de Sainte-Anne à Estavayer (voir fig. 874) – et qu'il était au moins partiellement revêtu de polychromie<sup>169</sup>. Abraham Ruchat, témoin visuel de l'état antérieur à la démolition de l'ancienne église, présente en 1714 cette œuvre en ces termes: «Le Temple est ancien, et dans sa principale façade, il est orné en dehors d'assez jolies sculptures»<sup>170</sup>. Il devait s'agir sans doute d'un portail modeste, mais important pour la sculpture régionale – on avait même renoncé à le démolir en 1655 lors d'une grande restauration<sup>171</sup> – le seul attesté de l'époque flamboyante, à notre connaissance, dans le Pays de Vaud avec ceux de la



Fig. 504-505. L'ancienne église urbaine d'Yverdon. Vestiges de culots sculptés de la chapelle des saints Roch et Sébastien, ouvrages de l'équipe de Jean Chollet et Pierre Huguet, à gauche, avec les armes de la ville et à droite, avec les armes du Clergé, au Musée d'Yverdon (photos MG, 1968).



cathédrale de Lausanne, de la chapelle Sainte-Anne à Estavayer et peut-être de l'église des Cordeliers à Grandson en 1508<sup>172</sup>, et, dans le diocèse de Genève, de celles des Cordeliers à Genève même et de la collégiale de Sallanches, en Faucigny (voir pp. 58 et 654); portails rares aussi dans le domaine alémanique proche, à part Fribourg et Berne, mais encore existants à Saint-Benoît de Bienna (vers 1470?), partiellement, et à Glis en Haut-Valais («Porte dorée», 1519)<sup>173</sup>.

Un seul ouvrage est conservé de ce type, la porte d'entrée principale du logis du château de La Sarraz, datée 1499 et signée vraisemblablement «i c». Peut-être les initiales du maçon-architecte, et cela d'autant plus que les noms des propriétaires constructeurs Barthélemy de la Sarra et Huguette de Saint-Trivier y sont indiqués par l'initiale de leur prénom «b» et «h» et par leurs armes. S'il était vraiment de la main de Jean Chollet<sup>174</sup>, il ne présenterait de toute façon qu'un rapport très lointain avec l'ancien portail de la «Chapelle» d'Yverdon (fig. 506).

Quand on sait l'importance de l'activité de ces deux maçons-architectes dans la région, on pourrait se demander, mais ce serait une hypothèse de travail très hasardeuse car on ne connaît pas vraiment leur manière, s'ils ne seraient pas ceux, encore inconnus, qui travaillaient pour l'évêque Aymon de Montfalcon (1491–1517), notamment pour la cathédrale de Lausanne, aux ouvrages datés de 1504 et de 1505 (mur de l'ancien passage, tribune) et à l'aménagement de la chapelle Saint-Maurice entre 1504 et 1509 (voir pp. 571 sq.).

Nos informations sur leur œuvre sont malheureusement beaucoup trop fragmentaires pour nous permettre d'en dire davantage. Tout au plus pouvons-nous noter des rapprochements assez nets entre les grandes fenêtres à remplage flamboyant de 1504 de la «grande travée» de la cathédrale (voir fig. 969) et la fenêtre occidentale de l'église de Lutry, où ces maîtres d'œuvre ont sans doute travaillé vers 1519/1520 (voir fig. 501) – sans parler de celle, plus fine, de la chapelle de Louis de Crêt à l'église d'Orny, datable du 1<sup>er</sup> tiers du XVI<sup>e</sup> siècle sans autre précision et d'une tout autre main (voir fig. 751) – qui autorisent seulement à nous poser la question...



Fig. 506. Le château de La Sarraz. Le tympan de la porte d'entrée principale du logis, aux armes de Barthélemy de la Sarra et de Huguette de Saint-Trivier, datée 1499 et signée «i c», peut-être Jean Chollet (photo MG, 2012).